



**BULLETIN NATIONAL**  
de la Royale Fédération Colombophile Belge a.s.b.l.

bpost

PB-PP | B- 714  
BELGIE(N) - BELGIQUE

# PIGEONS VOYAGEURS

Bureau de dépôt  
Bruxelles X

P309983

52-54 Gaasbeeksesteenweg  
1500 Halle

Bulletin de contact trimestriel

Avril-Mai-Juin  
2020 - 2





## DANS CE NUMÉRO

Contenu	2
Préambule	2
In memoriam – Arthur Knaepen	3
Décisions Assemblée Générale Nationale	4
Calendrier définitif avec jours d'engagement	5
Critères définitifs Championnats Nationaux 2020	6-12
Jeunesse – criterium, Bourges, Concours Nationaux	13,16-17
Règlement Doping 2020	18-19
KBDB Olympic Hope	20
Réactions des amateurs	23
Le Coin Juridique	23

## INFO DES EPR

Hainaut-Brabant Wallon	
Critères Championnats	21
Secteur 2 Namur	
Critères Championnats	22

Photo couverture : Manu Gillis, fils de Bart Gillis

Les textes publicitaires n'engagent que leur auteur et non la RFCB.  
Chaque auteur reste responsable de son article.

Édition :  
Royale Fédération  
Colombophile Belge (a.s.b.l.)

Éditeur responsable :  
Pascal Bodengien  
Rédaction – administration :  
Gaasbeeksesteenweg 52-54  
1500 HALLE  
Tél. 02/537 62 11  
Fax : 02/538 57 21  
nationale@rccb.be  
www.rccb.be

Tirage :  
3.300 ex. - Bulletin National  
14.300 ex. - Bondsblad

Abonnement postal  
pour la Belgique :  
€ 10,00  
KBC BE79 4338 2420 0133

Lay-out et impression :  
Heremans Printing  
Frans Van der Steenstraat 12-14  
1750 Lennik  
Tel.: (02) 532 59 73  
info@heremansprinting.be  
heremansprinting.be

## CHERS MEMBRES, BONJOUR,

2020 est et sera une année à ne pas oublier !

Ce qui semblait loin de nous ( Covid- 19 ) s'est soudain rapproché !  
Tout le monde a été rappelé à l'ordre . Nos déplacements se sont  
fortement limités.

Ne pas aller à la mer pour manger des moules, ne pas aller au café  
boire une bonne bière et surtout ne pas aller chez le coiffeur pour se  
faire teindre les cheveux !

Non, tous à la maison, se disputer, parler aux murs et même parler  
des autres personnes,..etc

Maintenant, beaucoup d'entre nous se rendent compte de ce que  
nous avons et du luxe que cela représente.

A l'avenir, nous devons y penser et sachons que beaucoup doivent  
se contenter de moins, même si parfois elles en sont, elles-mêmes,  
responsables !

Sachez que le pigeon a été utilisé pendant la guerre mondiale pour  
communiquer avec le front. Le pigeon a donc  
contribué , à l'époque, aux richesses dans  
lesquelles nous vivons maintenant !!

Profitez des uns des autres et soignez bien  
vos pigeons

A la prochaine,

*Bodengien Pascal,  
Président National.*



## FAMILLE *Herbots* ... DIGNE DE VOTRE CONFIANCE !



NOUS REPRESENTONS:

- ✓ Nos innombrables contacts internationaux de confiance !
- ✓ Nos médias avant-gardistes !
- ✓ Service et confiance !



### NOTRE VENTE INTERNATIONALE OFFLINE ET ONLINE

Vous êtes à la recherche  
d'une lignée d'élevage spécifique?  
Vous voulez vendre vos meilleurs pigeons?

**Nous vous garantissons  
le meilleur deal !**



Sur le site *Herbots* chacun  
trouve ce qu'il cherche !

### UN SERVICE PARFAIT pour l'achat mais aussi pour l'après-vente

Pas besoin de vous soucier...

**Nous nous occupons  
de tout pour vous !**



### NOS VENTES LIVE STREAM

Les ventes "live stream" sont  
à la mode et un réel succès...  
La nouvelle façon de vendre  
en Extrême-Orient



Visitez régulièrement  
notre site internet et restez  
informé sur la colombophilie !

**WWW.HERBOTS.BE**



*Herbots* First for quality pigeons & products

Contactez-nous sans obligation: Tel.(32) 11/78.91.90

Herbots Jr: jr@herbots.be tel : +32 475 45 50 95 Herbots Miel: miel@herbots.be tel : +32 475 45 51 95

## A LA MEMOIRE DE ARTHUR KNAEPEN



Arthur Knaepen est né à Saint-Trond le 25 juillet 1935 et est décédé le 14 avril 2020 à l'hôpital «Sint-Trudo».

Au nom des amateurs de la Royale Fédération Colombophile Belge, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Arthur, le récit d'une vie riche, parsemée de temps forts, appartenant dorénavant au passé.

Après avoir suivi des études classiques en humanités, Arthur est devenu professeur de mathématiques à l'école « Provinciale Normalschool » de Tirlemont. Il y est décrit comme un « excellent professeur ».

Il aimait passer son temps libre avec les jeunes. Il a beaucoup voyagé à l'étranger en leur compagnie. Il était également le moteur du théâtre des jeunes, il y a joué et a également mis en scène des pièces.

Il a passé une grande partie de sa vie au service du sport colombophile. Durant 15 années, il a occupé le poste de Président Provincial du Limbourg. Par la suite, il a assumé les fonctions d'Administrateur National et de Trésorier National pour enfin devenir le Secrétaire

Statutaire de la FCI (Fédération Colombophile Internationale). Dans cette organisation, il était connu pour son professionnalisme et ses connaissances des Statuts.

Le Président actuel, Monsieur Bardos, nous a envoyé les mots suivants : "Mr Knaepen was an excellent leader of the pigeon sport, not only in Belgium but on a worldwide level as well".

Arthur a également affirmé son engagement social en se présentant aux élections de 1970. Il est devenu échevin de l'enseignement à Brustem.

En tant que guide accompagnateur, il a beaucoup voyagé à l'étranger, ce qui éveillait son intérêt de professeur.

En privé, il était un papa. Il était unique pour sa famille, ses enfants et ses petits-enfants.

Tous ceux ayant rencontré Arthur et ils étaient nombreux, nous songeons aux personnes habitant sa ville, sa province, son pays et même l'étranger, l'ont connu comme invincible.

Quand un père meurt, c'est une bibliothèque qui brûle.  
Une flamme qui ne s'éteindra jamais.

1 MAI 2020



## WONDER PIGEON, la solution sans antibiotique

Pour être un super champion du sport colombophile, 3 choses sont obligatoires:

- 1- Excellent pigeons
- 2- Santé et condition naturelles
- 3- Niveau d'énergie élevé avant, pendant et après le concours

Aux points 2 et 3, WONDER PIGEON est votre partenaire idéal.

# DÉCISIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE NATIONALE (EN APPLICATION DE L'ART. 35 DES STATUTS RFCB)

Suite à la réunion du Comité Sportif National tenue le 16/06/2020 et compte tenu des délais statutairement prévus pour convoquer une assemblée générale nationale ou une assemblée générale nationale extraordinaire, les propositions qui ont été formulées lors de cette réunion, ont été soumises aux mandataires nationaux en application de l'art. 35 des statuts de la RFCB.

Les décisions suivantes ont été APPROUVEES avec majorité des voix des mandataires nationaux :

## 1. Calendrier des concours (inter)nationaux 2020 (voir page 5)

### 2. Suppression de la bague en caoutchouc sur les concours nationaux et internationaux en 2020

suite à la pandémie « Covid-19 » (l'amateur a encore la possibilité de demander facultativement une bague en caoutchouc lors de l'enlogement)

- Le contrôle (art. 98 du RSN) est supprimé en 2020 et le contrôle sera effectué avec le nouveau système de contrôle RFCB
- Afin d'effectuer ce contrôle, les pigeons enlogés manuellement aux concours (inter)nationaux 2020 doivent être porteur d'une bague chip de contrôle spéciale. Comme pour les bagues chip électroniques, cette bague chip sera couplée au sein des bureaux d'enlogement avec la bague d'identité. Frais pour cette bague chip 1,10 EUR (à payer par l'amateur)
- Annonces (art. 101 du RSN) - tous les pigeons doivent être annoncés (aussi bien pour les concours nationaux de grand demi-fond, fond ainsi que pour les concours internationaux de grand fond) avec les 4 derniers chiffres de la bague d'identité dans les délais prévus à l'art. 101 du RSN

### Art. 101 RSN

*Pour les concours nationaux de grand demi-fond et fond et les concours internationaux de grand fond, tous les pigeons constatés doivent obligatoirement être annoncés par un moyen de communication à son bureau d'enlogement ou via une plate-forme d'annonce acceptée par la RFCB :*

- > *Le premier pigeon constaté de chaque amateur dans chaque catégorie endéans les 15 minutes à partir de l'heure officielle de constatation (en h, min, sec)*
- > *A partir du deuxième pigeon constaté de chaque amateur dans chaque catégorie endéans les 30 minutes à partir de l'heure officielle de constatation (en h, min, sec)*

Les annonces **pour les concours de grand demi-fond** mentionneront **4 derniers chiffres le numéro exact** de la bague d'identité (**7 chiffres + 2 chiffres de l'année**), l'heure de constatation (en h, min, sec), l'heure d'annonce (en h, min, sec), la contremarque éventuelle dans l'aile et le nom de l'amateur. Si l'heure de la constatation n'est pas reprise en h, min, sec, le pigeon sera classé à l'heure exacte de la constatation (en h, min, sec) plus 1 minute. Au cas où une ou plusieurs de ces autres conditions ne sont pas remplies, le pigeon sera déclassé.

**Les annonces pour les concours nationaux de fond et les concours internationaux de grand fond mentionneront le numéro exact de la bague en caoutchouc (4 chiffres), l'heure de constatation (en h, min, sec), l'heure d'annonce (en h, min, sec), la contremarque éventuelle dans l'aile et le nom de l'amateur. Si l'heure de la constatation n'est pas reprise en h, min, sec, le pigeon sera classé à l'heure exacte de la constatation (en h, min, sec) plus 1 minute. Au cas où une ou plusieurs de ces autres conditions ne sont pas remplies, le pigeon sera déclassé.**

Si les délais respectifs de 15 minutes (pour le premier pigeon par catégorie) ou de 30 minutes (pour tous les autres pigeons par catégorie) ne sont pas respectés, le pigeon sera classé à l'heure d'annonce de ce pigeon. Si aucune annonce n'est effectuée, toutes les constatations dans la même catégorie (et dans ses doublages) de cet amateur seront annulées.

Les délais obligatoires pour annoncer, comme prévus aux **§ 1 & § 2-§ 4, § 2 & § 3** de cet article, sont supprimés pour les amateurs handicapés qui ont déposé une attestation renouvelable annuellement et signée par leur médecin, dans laquelle ce dernier atteste que l'amateur concerné ne peut plus effectuer l'annonce imposée par la RFCB, à leur bureau d'enlogement et à la RFCB et que cette attestation est agréée et approuvée par ces derniers. Cependant, l'annonce doit être effectué dans un délai de 2 heures à partir de l'heure officielle de constatation (en h, min, sec).

Tous les bureaux d'enlogement devront obligatoirement et immédiatement communiquer via un moyen de communication la première annonce à l'organisateur national. La première page des annonces (conforme au modèle de l'organisateur), sera transmise immédiatement par fax ou un autre moyen de communication à l'organisateur. Cette obligation ne s'applique pas si une plate-forme d'annonce, reconnue par la RFCB, est utilisée. Les participants observeront strictement les directives de l'organisateur national, sous peine

d'annulation et de confiscation de leurs enjeux au bénéfice du concours. Les formalités d'annonces **et de contrôle** ne sont plus obligatoires à partir du 3e jour de constatation.

## 3. Modifications au RSN (articles 33, 37 § 8 et 103 du RSN)

### art. 33 du RSN

Toutes les mises facultatives, poules et poules spéciales, etc., doivent être attribuées aux ayants droit. L'organisateur ne peut retenir à son profit que les frais d'organisation. Tous les autres frais supplémentaires réclamés aux concurrents doivent figurer au programme des concours, et aucune retenue ne pourra être faite sur les prix si elle n'a pas été annoncée, au préalable, par la carte de rappel, affiche, etc.

Les retenues sur les prix (**uniquement sur le concours principal**) ne pourront dépasser 7%. En cas de remise de lâcher, quel qu'en soit le nombre de jours, les retenues ne pourront en aucun cas dépasser 8%.

### Art. 37 § 8 RSN

Le marquage des pigeons se fait au moyen d'une bague en caoutchouc et facultativement d'une seconde bague pour servir de contrôle.

**Tous les pigeons participant à des concours nationaux et internationaux doivent être enlogés avec une bague "chip" servant à la constatation électronique ou à un contrôle éventuel pour les pigeons enlogés manuellement.**

Les pigeons enlogés électroniquement ne seront en principe pas pourvus d'une bague en caoutchouc, sauf disposition contraire de l'organisateur.

Pour l'enlogement électronique des pigeons il ne peut être fait usage que d'appareils, d'installations et de bagues électroniques homologués et agréés par la RFCB

Lors de l'enlogement, la procédure suivante sera suivie scrupuleusement :

- Lors de la mise en marche de l'installation d'enlogement, qui ne peut être utilisée que pour un seul concours à la fois, il est obligatoire de vérifier si la synchronisation avec la montre mère (horloge radio DCF ou GPS) est effectuée.
- Lors du raccordement d'un appareil « amateur », toutes les données (nom et le numéro de licence de l'amateur, date et heure) doivent être contrôlées et vérifiées.
- Lors d'enlogements électroniques tous les pigeons d'une même catégorie doivent être enlogés à l'électronique ou bien aucun ne pourra l'être.
- Lors d'enlogements électroniques le numéro de bague ne peut disparaître de l'écran qu'après que l'exactitude de celle-ci puisse avoir été confirmée.
- Les bagues électroniques qui pour une raison quelconque devront être remplacées lors de l'enlogement devront être conservées au sein de la société jusqu'à la fin de la saison.

En plus, le numéro de licence de toutes les bagues chips enlogées doit être contrôlé. D'autres bagues (erronées ou appartenant à un autre amateur) ne peuvent être acceptées.

### art. 103 du RSN

Chaque décision de déclassement d'un pigeon ou d'un amateur sur un concours national est prise par le bureau d'enlogement. Ce dernier est tenu d'avertir endéans les 48 heures l'organisateur et le Vice-Président National ayant le Comité Sportif National dans ses attributions.

**En l'absence d'action du bureau d'enlogement en ce qui concerne l'application de l'art. 98 & 101 du RSN, la décision de déclasser un pigeon ou un amateur peut être prise par le Président du CSN (au lieu de : Conseil d'Administration et de Gestion National).**

Les bureaux d'enlogement qui n'appliquent pas strictement les règles infligées par le RSN, peuvent être, après que le comité directeur dudit bureau d'enlogement ait été entendu, biffés par le Conseil d'Administration et de Gestion National comme bureau d'enlogement des concours (inter)nationaux.

## 4. Critères des championnats nationaux 2020 (voir page 6)

### 5. Critères nouveau championnat jeunesse - résultats concours nationaux pigeonneaux (voir page 10)

### 6. Règlement Doping 2020 (voir page 18)

### 7. « pré-Olympiade Belgique » (selon les critères applicables pour 2021) en raison du report de l'Olympiade de 2021 à 2022 (voir page 20)

## CALENDRIER CONCOURS (INTER)NATIONAUX 2020

	Grand demi-fond			Fond			Grand Fond		
		enlog			enlog			enlog	
27/6/2020	Bourges I (vieux + yearlings)	jeudi	UB						
27/6/2020	Châteauroux I (vieux + yearlings)	jeudi	RFCB	Limoges I (oude)	merc	EB			
11/7/2020	Argenton I (vieux + yearlings)	jeudi	OVV	Valence (oude)	merc	DH			
17/7/2020							Pau (vieux)	lundi	CJ
18/7/2020	Issoudun (vieux + yearlings)	jeudi	RFCB	Limoges II (oude + jaarlingen)	merc	EB			
24/7/2020							Agen (vieux + yearlings)	lundi	Télévie
25/7/2020							Marseille (vieux)	mardi	CJ
25/7/2020	La Souterraine I (vieux + yearlings)	jeudi	AWC	Montélimar (oude + jaarlingen)	merc	DH			
31/7/2020							Barcelone (vieux)	dim	CC
							St Vincent (vieux)	lundi	EB
1/8/2020	Gueret (vieux + yearlings)	jeudi	RFCB	Souillac (oude + jaarlingen)	merc	EB			
7/8/2020							Perpignan (vieux)	lundi	EB
8/8/2020	Bourges II (vieux + yearlings + pigeonneaux)	jeudi	RFCB	Aurillac (oude + jaarlingen)	merc	CC			
14/8/2020							Narbonne (vieux + yearlings)	lundi	Indép.
15/8/2020	Châteauroux II (vieux + yearlings + pigeonneaux)	jeudi	RFCB	Brive (oude + jaarlingen)	merc	EB			
22/8/2020				Tulle (oude + jaarlingen)	merc	Télévie			
29/8/2020	Argenton II (vieux/yearlings + pigeonneaux)	jeudi	OVV						
5/9/2020	La Souterraine II (vieux/yearlings + pigeonneaux)	jeudi	RFCB						
12/9/2020	Châteauroux III (vieux/yearlings + pigeonneaux)	jeudi	RFCB						

## CATEGORIEEN

vieux + yearlings = 2 concours séparés c.-à-d. 1 concours pour vieux pigeons et 1 pour yearlings | vieux/yearlings = 1 concours pour vieux ET yearlings confondus

## LABORATOIRES DOCTEUR VÉTÉRINAIRE DOMICENT

Le complément indispensable à la santé  
parfaite de vos pigeons



# AVIOL

**DISPONIBLE DANS TOUTES  
LES PHARMACIES DE BELGIQUE !**

Excellent fortifiant traditionnel qui, chaque jour,  
assure et entretient la forme de vos pigeons et volailles.  
Un produit employé depuis plus de 40 ans  
par tous les grands champions.

En vente uniquement dans les pharmacies.  
Tous les renseignements que vous souhaitez vous  
seront envoyés sur simple demande aux  
Laboratoires Domicent

Chaussée de Maubeuge 424 boîte 4 – 7022 HYON  
E-mail: LABORATOIRES.DOMICENT@gmail.com

**I. CHAMPIONNATS GÉNÉRAUX**● Le **CHAMPIONNAT GÉNÉRAL**

- seuls ceux classés dans les résultats définitifs des championnats nationaux 2020 seront pris en compte.
- ce championnat est calculé par la RFCB. De ce fait, aucun formulaire de participation doit être introduit.
- Autant de citations que possible dans les championnats nationaux 2020 dans les disciplines suivantes :

**1. VITESSE**

- Vieux & yearlings
- Pigeonneaux

**2. PETIT DEMI-FOND**

- Vieux & yearlings
- Pigeonneaux

**3. GRAND DEMI-FOND**

- Vieux & yearlings
- Pigeonneaux

**4. FOND**

- vieux
- yearlings

**5. GRAND FOND**

- vieux
- yearlings

- Une seule citation (la meilleure citation) par discipline sera prise en compte.

- En cas d'égalité des citations, les places au classement dans les différentes disciplines seront additionnées. Le total le plus bas sera alors classé premier. En cas d'égalité de ce total, le coefficient sera déterminant.

**15 lauréats seront classés dans ce championnat.**

- Le Championnat National de **GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux (1+2)**, classement par 5 (prix complets), sur 3 concours parmi les concours nationaux suivants : PAU du **17/7**, AGEN (vieux) du **24/7**, MARSEILLE du **24/7**, ST.VINCENT du **31/7**, BARCELONE du **31/7**, PERPIGNAN du **07/8** et NARBONNE (vieux) du **14/8/2020**.

**Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.**

**Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.**

- Le Championnat National de **GRAND FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2019)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **yearlings (1+2)**, classement par 5 (prix complets), sur les 2 concours nationaux suivants : AGEN (yearlings) du **24/7** et NARBONNE (yearlings) du **14/8**.

**Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.**

**Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.**

- Le Championnat National de **FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2019)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **yearlings (1+2)**, classement par 5 (prix complets), sur 3 concours parmi les concours nationaux suivants : LIMOGES (yearlings) du **18/7**, MONTELMAR (yearlings) du **25/7**, SOUILLAC (yearlings) du **01/8**, AURILLAC (yearlings) du **08/8**, BRIVE (yearlings) **15/8** et TULLE (yearlings) du **22/8/2020**.

**Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.**

**Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).**

**Seront pris en considération :**

- par concours, 1 seul résultat **NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)**

- Le Championnat National **LIGNE DU RHONE VIEUX PIGEONS (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux pigeons (1+2)**, classement par 5 (prix complets), sur 2 des concours suivants : VALENCE du **11/7**, MARSEILLE du **24/7** en MONTELMAR (vieux) du **25/7/2020**.

**Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.**

**Seront pris en considération :**

- pour Valence du **11/7** & Montélimar (vieux) du **25/7/2020** :
  - seul le résultat **NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)**.
  - par concours, 1 seul résultat **NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)**
- pour Marseille du **24/7/2020**, seul le résultat national

- Le Championnat National de **FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **vieux (1+2)**, classement par 5 (prix complets), sur 4 concours parmi les concours nationaux suivants : LIMOGES du **04/7**, VALENCE du **11/7**, LIMOGES (vieux) du **18/7**, MONTELMAR (vieux) du **25/7**, SOUILLAC (vieux) du **01/8**, AURILLAC (vieux) du **08/8**, BRIVE (vieux) du **15/8** et TULLE (vieux) du **22/8/2020**.

**Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.**

**Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).**

**Seront pris en considération :**

- par concours, 1 seul résultat **NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)**

- Le Championnat National de **GRAND DEMI-FOND VIEUX & YEARLINGS** se jouera avec les 2 premiers marqués **vieux pigeons ou yearlings (1+2)**, classement par 5 (prix complets).

Ce championnat se jouera pour **vieux pigeons et yearlings sur 4** concours parmi les concours nationaux suivants : BOURGES du **27/6**, CHATEAUROUX du **04/7**, ARGENTON du **11/7**, ISSOUDUN du **18/7**, LA SOUTERRAINE du **25/7**, GURET du **01/8/2020**, BOURGES (vieux of yearlings) du **08/8** et CHATEAUROUX (vieux ou yearlings) du **15/08/2020**.

**Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.**

**Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).**

**Seront pris en considération :**

- par concours, 1 seul résultat **NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)**

- Le Championnat National de **GRAND DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020)** se jouera avec les 2 premiers marqués, **pigeonneaux (1+2)**, classement par 5 (prix complets), sur 3 concours parmi les concours nationaux suivants : BOURGES (pigeonneaux) du **08/8**, CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **15/8**, ARGENTON (pigeonneaux) du **29/8**, LA SOUTERRAINE (pigeonneaux) du **05/9** et CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **12/9/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

● Le Championnat National de PETIT DEMI-FOND VIEUX et YEARLINGS se jouera avec les 2 premiers marqués vieux pigeons ou yearlings (1+2), classement par 5 (prix complets) au choix entre les concours repris ci-après en tableau I.

Ce championnat se jouera pour vieux pigeons et yearlings sur 4 concours totalisant une distance minimum de 1.000 kms (distance colombier amateur) durant la période du 20 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020. Un seul résultat par week-end pourra être pris en considération avec une participation minimale de 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings : les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

● Le Championnat National de PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020) sera disputé avec les deux premiers marqués pigeonneaux (1+2) à partir du 4 juillet 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020, classement par 5 (prix complets), sur 4 concours au choix entre les concours repris ci-après en tableau I totalisant une distance minimum de 750 kms (distance colombier amateur). Un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Pour les résultats des concours confondus, les 2 premiers marqués PIGEONNEAUX peuvent uniquement être pris en considération si ceux-ci sont inscrits comme 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> pigeon marqués.

**TABLEAU I – PETIT DEMI-FOND**

BRABANT FLAMAND	Sermaises et les concours « Petit Club » (Fay-aux-Loges, Gien, Lorris, Orléans-Saran), Melun-Andrezel
FLANDRE OCCIDENTALE	Fontenay, Blois, Tours
FLANDRE ORIENTALE	Fontenay, Orléans-Saran, Vierzon, Blois, Sermaises
LIMBOURG	Fay-aux-Loges, Gien, Melun-Andrezel, Sens, Sermaises, Sézanne, Sourdun et les concours prévus pour le Brabant flamand
ANVERS	Auxerre, Fay-aux-Loges, Melun-Andrezel, Pont-Ste-Maxence, Sermaises, Tourny,
HAINAUT/BRABANT WALLON	Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Lorris, Orléans-Saran, Tourny + Bourges & Vierzon (non nationaux)
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<u>Secteur I LIEGE</u> Compiègne, Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Lorris, Melun-Andrezel, Orléans-Saran + Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)
	<u>Secteur II NAMUR</u> Dijon, Fay aux Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Sens, Melun-Andrezel, Lorris, Sourdun + Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)
	<u>Secteur III LUXEMBOURG</u> Auxerre, Clermont-Ferrand, Izeure, La Ferté St Aubin, Macon + Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)

**NOTE:** L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier.

Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

● Le Championnat National de VITESSE VIEUX & YEARLINGS se jouera avec les deux premiers marqués vieux pigeons ou yearlings (1+2), classement par 5 (prix complets), au choix entre les concours repris ci-après en tableau II.

Ce championnat se disputera avec des vieux pigeons et yearlings sur 5 concours totalisant minimum 350 kms (distance colombier amateur) durant la période du 13 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

Yearlings : les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

● Le Championnat National de VITESSE PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020) sera disputé avec les deux premiers marqués pigeonneaux (1+2) à partir du 20 juin 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020, classement par 5 (prix complets), sur 4 concours totalisant minimum 300 kms (distance colombier amateur), au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 100 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours.

Pour les résultats des concours confondus, les 2 premiers marqués PIGEONNEAUX peuvent uniquement être pris en considération si ceux-ci sont inscrits comme 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> pigeon marqués.

**TABLEAU II – VITESSE**

BRABANT FLAMAND	Laon (Besny), Momignies, Noyon (Morlincourt), Quiévrain, Soissons (Margival) et les concours prévus pour le Brabant wallon (Nanteuil)
FLANDRE OCCIDENTALE	Arras, Clermont, Pontoise
FLANDRE ORIENTALE	Arras, Clermont, Ecoeu, Nierngnes, Noyon (Morlincourt), Pontoise, Pont-Ste-Maxence, Quiévrain
LIMBOURG	Chimay, Dizy-le-Gros, Laon (Besny), Mettet, Momignies, Nanteuil, Soissons (Margival), Reims, Trélou-sur-Marne, Vervins
ANVERS	Momignies, Noyon (Morlincourt), Quiévrain, Soissons (Margival)
HAINAUT/BRABANT WALLON	Ecoeu, Laon (Besny), Melun-Andrezel, Momignies, Nierngnes, Noyon-Morlincourt, Nanteuil, Pont Ste Maxence, Soissons-Margival, St Soupplets
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<u>Secteur I LIEGE</u> Cul des Sarts, Dizy-le-Gros, Rethel, Trélou s/Marne
	<u>Secteur II NAMUR</u> Dizy-le-Gros, Momignies, Reims, Sézanne, Trélou s/Marne, Vouziers, Soissons-Margival, Cul-des-Sarts
	<u>Secteur III LUXEMBOURG</u> Arcis-sur-Aube, Châlon en Champagne, St Dizier, Troyes

**NOTE:** L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier.

Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

● Le Championnat National pour les **JEUNES** : réservé exclusivement aux amateurs de **12 ans à 25 ans (date référence 01/04/2020)** qui peuvent prouver qu'ils pratiquent le sport colombophile d'une manière **TOUT A FAIT INDEPENDANTE** et qu'il ne s'agit pas d'une reprise d'un colombier existant.

A remporter avec le 1er marqué sur 4 concours au choix de l'amateur, avec une distance totale de minimum 400 kms (**distance colombier amateur**) dans des concours organisés durant la période allant du **13 juin 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020**. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération, avec une participation minimale de **150 pigeons** et d'au moins **10 amateurs** par concours.

**30 lauréats seront classés dans chacun de ces championnats sauf pour le championnat national Route du Rhône vieux pigeons où 15 lauréats seront classés**

## II. CHAMPIONNATS AS-PIGEONS

Le Championnat National **AS-PIGEON** se joue en **15 catégories**, compte tenu du numéro de bague:

● en **VITESSE VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)**, les **5** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins **100** pigeons et au moins **10** amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 5 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **350 kms (distance colombier amateur)** au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Ce championnat se disputera uniquement avec des vieux pigeons, pendant la période du **13 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020**.

**Vieux:** les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

● en **VITESSE YEARLINGS (porteur d'une bague 2019)**, les **5** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins **100** pigeons et au moins **10** amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 5 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **350 kms (distance colombier amateur)** au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Ce championnat se disputera uniquement avec des yearlings, pendant la période du **13 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020**.

**Yearlings :** les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

● en **VITESSE PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020)**, les **4** meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins **100** pigeons et au moins **10** amateurs participants par concours. Seuls les concours organisés durant les week-ends et un seul résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **300 kms (distance**

**colombier amateur)** au choix entre les concours repris ci-après en tableau II. Ce championnat se disputera uniquement avec des pigeonneaux pendant la période du **20 juin 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020**.

## TABLEAU II – VITESSE

BRABANT FLAMAND	Laon (Besny), Momignies, Noyon (Morlincourt), Quiévrain, Soissons(Margival) et les concours prévus pour le Brabant wallon (Nanteuil)
FLANDRE OCCIDENTALE	Arras, Clermont, Pontoise
FLANDRE ORIENTALE	Arras, Clermont, Ecoeu, Niergnies, Noyon (Morlincourt), Pontoise, Pont-Ste-Maxence, Quiévrain
LIMBOURG	Chimay, Dizy-le-Gros, Laon (Besny), Mettet, Momignies, Nanteuil, Soissons (Margival), Reims, Trélou-sur-Marne, Vervins
ANVERS	Momignies, Noyon (Morlincourt), Quiévrain, Soissons (Margival)
HAINAUT/BRABANT WALLON	Ecoeu, Laon (Besny), Melun-Andrezel, Momignies, Niergnies, Noyon-Morlincourt, Nanteuil, Pont Ste Maxence, Soissons-Margival, St Soupplets
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<b>Secteur I LIEGE</b> Cul des Sarts, Dizy-le-Gros, Rethel, Trélou s/Marne
	<b>Secteur II NAMUR</b> Dizy-le-Gros, Momignies, Reims, Sézanne, Trélou s/Marne, Vouziers, Soissons-Margival
	<b>Secteur III LUXEMBOURG</b> Arcis-sur-Aube, Châlon en Champagne, St Dizier, Troyes

**NOTE:** L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier.

Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

● en **PETIT DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)** les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins **150** pigeons et d'au moins **10** amateurs par concours. Uniquement 1 résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **1.000 kms (distance colombier amateur)** au choix entre les concours repris ci-après en tableau I. Ce championnat se disputera uniquement avec des vieux pigeons, pendant la période du **20 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août 2020**.

Vieux: les résultats suivants pourront être utilisés

- vieux pigeons
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

● en **PETIT DEMI-FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2019)**, les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins **150** pigeons et d'au moins **10** amateurs par concours. Uniquement 1 résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **1.000 kms (distance colombier amateur)** au choix entre les concours repris ci-après en tableau I. Ce championnat se disputera uniquement avec des yearlings, pendant la période du **20 juin 2020 jusqu'au week-end des 15/16 août**.

Yearlings : les résultats suivants pourront être utilisés

- yearlings
- résultat confondu de tous les vieux pigeons et de tous les yearlings ensemble

● en **PETIT DEMI-FOND PIGONNEAUX (porteur d'une bague 2020)**, les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), avec une participation d'au moins 150 pigeons et d'au moins 10 amateurs par concours. Uniquement 1 résultat par week-end pourra être pris en considération. Les 4 épreuves prises en considération devront totaliser un minimum de **750 kms (distance colombier amateur)** au choix entre les concours repris ci-après en tableau I. Ce championnat se disputera uniquement avec des pigeonneaux pendant la période du **4 juillet 2020 jusqu'au week-end des 29/30 août 2020**.

**TABLEAU I – PETIT DEMI-FOND**

BRABANT FLAMAND	Sermaises et les concours « Petit Club » (Fay-aux-Loges, Gien, Lorris, Orléans-Saran, Melun-Andrezel)
FLANDRE OCCIDENTALE	Fontenay, Blois, Tours
FLANDRE ORIENTALE	Fontenay, Orléans-Saran, Vierzon, Blois, Sermaises
LIMBOURG	Fay-aux-Loges, Gien, Melun-Andrezel, Sens, Sermaises, Sézanne, Sourdun et les concours prévus pour le Brabant flamand
ANVERS	Auxerre, Fay-aux-Loges, Melun-Andrezel, Pont-Ste-Maxence, Sermaises, Toury,
HAINAUT/BRABANT WALLON	Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Lorris, Orléans-Saran, Toury + Bourges & Vierzon (non nationaux)
LIEGE/NAMUR/LUXEMBOURG	<b>Secteur I LIEGE</b> Compiègne, Fay-aux-Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Lorris, Melun-Andrezel, Orléans-Saran + Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)
	<b>Secteur II NAMUR</b> Dijon, Fay aux Loges, Gien, La Ferté St Aubin, Sens, Melun-Andrezel, Lorris, Sourdun + Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)
	<b>Secteur III LUXEMBOURG</b> Auxerre, Clermont-Ferrand, Izeure, La Ferté St Aubin, Macon + Bourges, Nevers & Vierzon (non nationaux)

**NOTE:** L'amateur pourra uniquement utiliser des concours de l'EP/EPR où se situe son colombier.

Sauf en cas d'accord entre les EP/EPR concernées, les amateurs dont le colombier se situe dans des communes liées sportivement à une autre EP/EPR pourront utiliser des concours de l'EP/EPR dont dépend sportivement cette commune.

● en **GRAND DEMI-FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)**, les 4 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur 4 concours parmi les concours nationaux suivants : BOURGES (vieux) du **27/6**, CHATEAUROUX (vieux) du **04/7**, ARGENTON (vieux) du **11/7**, ISSOUDUN (vieux) du **18/7**, LA SOUTERRAINE (vieux) du **25/7**, GUERET (vieux) du **01/8** et BOURGES (vieux) du **08/8** et CHATEAUROUX (vieux) du **15/08/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

● en **GRAND DEMI-FOND YEARLINGS (porteur d'une bague 2019)**, les 4 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour

les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur 4 concours parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (yearlings) du **27/6**, CHATEAUROUX (yearlings) du **04/7**, ARGENTON (yearlings) du **11/7**, ISSOUDUN (yearlings) du **18/7**, LA SOUTERRAINE (yearlings) du **25/7**, GUERET (yearlings) du **01/8**, BOURGES (yearlings) du **08/8** et CHATEAUROUX (yearlings) du **15/08/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

● en **GRAND DEMI-FOND PIGEONNEAUX (porteur d'une bague 2020)**, les 3 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur 3 concours parmi les concours nationaux suivants :

BOURGES (pigeonneaux) du **08/8**, CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **15/8**, ARGENTON (pigeonneaux) du **29/8**, LA SOUTERRAINE (pigeonneaux) du **05/9** et CHATEAUROUX (pigeonneaux) du **12/9/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

● en **FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur)**, les 3 meilleurs résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de :

LIMOGES du **04/7**, VALENCE du **11/7**, LIMOGES (vieux) du **18/7**, MONTELMAR (vieux) du **25/7**, SOUILLAC (vieux) du **01/8**, AURILLAC (vieux) du **08/8**, BRIVE (vieux) du **15/8** et TULLE (vieux) du **22/8/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

● **LIGNE DU RHONE VIEUX (porteur d'une bague 2018 of antérieur)**, les 2 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), sur les concours nationaux de : VALENCE du **11/7**, MARSEILLE du **24/7** et MONTELMAR (vieux) du **25/7/2020**.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient:  
✓ pour MARSEILLE du 24/7/2020: seul le résultat national sera pris en considération

✓ pour VALENCE du 11/7 et MONTELMAR (vieux) du 25/7:  
1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

- → par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

● en YEARLINGS FOND & GRAND FOND (porteur d'une bague 2019), les 2 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de : LIMOGES (yearlings) du 18/7, AGEN (yearlings) du 24/7, MONTELMAR (yearlings) du 25/7, SOUILLAC (yearlings) du 01/8, AURILLAC (yearlings) du 08/8, NARBONNE (yearlings) du 14/8, BRIVE (yearlings) 15/8 et TULLE (yearlings) du 22/8/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Le programme prendra en considération le meilleur coefficient sur le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

Seront pris en considération :

- Par week-end un concours

- par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP

(pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

Pour les concours de GRAND FOND, AGEN (yearlings) du 24/7 et NARBONNE (yearlings) du 14/8, seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

● en GRAND FOND VIEUX (porteur d'une bague 2018 ou antérieur), les 2 meilleurs résultats NATIONAUX, remportés par le même pigeon, classement par 10 (prix complets), dans les concours nationaux de : PAU du 17/7, AGEN (vieux) du 24/7, MARSEILLE du 24/7, ST.VINCENT du 31/7, BARCELONE du 31/7, PERPIGNAN du 07/8 et NARBONNE (vieux) du 14/8/2020.

Ce championnat sera calculé automatiquement par la RFCB.

Seuls les résultats NATIONAUX seront pris en considération.

● ALL ROUND VIEUX PIGEONS et YEARLINGS se jouera avec le même pigeon sur 4 concours, classement par 10 (prix complets), VIEUX ou YEARLINGS, soit

1 ou 2 concours nationaux de GRAND FOND ou FOND

(choix entre les 7 concours internationaux pour VIEUX PIGEONS, les 2 concours internationaux pour YEARLINGS, les 8 concours nationaux de FOND pour VIEUX PIGEONS ou les 6 concours nationaux de FOND pour YEARLINGS)

1 ou 2 concours nationaux de GRAND DEMI-FOND

(choix entre les 8 concours pour VIEUX PIGEONS ou les 8 concours pour YEARLINGS durant la période à partir de Bourges I du 27/6/2020 jusqu'à et y compris Châteauroux du 15/08/2020)

1 concours de VITESSE ou de PETIT DEMI-FOND

Critères, dates de début/fin : voir championnats respectifs

Seront pris en considération :

✓ pour le grand fond ou fond :

■ grand fond : seul le résultat national

■ fond : le résultat national, zonal ou EP

(pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

■ par weekend, 1 résultat

■ par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

✓ pour le grand demi-fond :

■ le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP

(pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

■ par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP

(pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

● ALL ROUND PIGEONNEAUX se jouera avec le même pigeon sur 5 concours, classement par 10 (prix complets), PIGEONNEAUX, soit

2 concours nationaux de GRAND DEMI-FOND

(choix entre les 5 concours pour PIGEONNEAUX)

Seront pris en considération :

■ le résultat NATIONAL, ZONAL ou EP

(pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes).

■ par concours, 1 seul résultat NATIONAL, ZONAL ou EP

(pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes)

2 concours de PETIT DEMI-FOND

Critères, dates de début/fin : voir championnats respectifs

1 concours de GRANDE VITESSE ou de PETITE VITESSE

Critères, dates de début/fin : voir championnats respectifs

*30 lauréats seront classés dans chacun de ces championnats sauf pour le championnat national Route du Rhône vieux pigeons où 15 lauréats seront classés*

### III. DISPOSITION SPECIALE relative aux différents championnats.

Pour les Championnats Nationaux PETIT DEMI-FOND, VITESSE, JEUNES, AS-PIGEONS VITESSE, AS-PIGEONS PETIT DEMI-FOND, AS-PIGEON ALL ROUND VIEUX PIGEONS et YEARLINGS (pour les concours de VITESSE et de PETIT DEMI-FOND) et AS-PIGEON ALL ROUND PIGEONNEAUX (pour les concours de VITESSE et de PETIT DEMI-FOND), les prix renseignés devront être certifiés par le président, le secrétaire ou le trésorier des sociétés concernées.

Pour les championnats de vitesse et petit demi-fond, les résultats introduits doivent tous provenir de la même société / groupement, à l'exception des amateurs qui n'ont pas la possibilité d'enloger la petite et la grande vitesse dans la même société. Ces amateurs peuvent choisir parmi les résultats de 1 local / groupement pour la petite vitesse et de 1 local / groupement pour la grande vitesse. Cette exception s'applique également au petit demi-fond. L'amateur est obligé de prendre toujours le résultat d'un 1 seul groupement et y compris, au sein de ce même groupement, les doublages auxquels participe la société où il enloge.

Pour tous les championnats 2020 reprenant des concours de vitesse ou de petit demi-fond, les règles d'application pour cette catégorie doivent être d'application.

### IV. DISPOSITIONS GENERALES

• Pour les concours nationaux, dans ces championnats, les résultats NATIONAUX, ZONAUX ou EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) seront pris en considération, à l'exception toutefois du championnat grand fond pour lequel seuls des résultats NATIONAUX seront pris en considération.

• Les résultats des concours interrégions (avec des groupements étrangers) ne peuvent entrer en ligne de compte pour les championnats nationaux organisés au sein de la RFCB.

• Seuls les amateurs qui ont introduit une liste au colombier 2020, qui ont signé les règlements RFCB et qui tombent sous l'application du règlement doping de la RFCB peuvent participer aux championnats nationaux.

- **L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation. il ne pourra plus rectifier les indications erronées reprises sur son bulletin de participation :**

- > **Après le 28/08/2020 à midi**, pour les championnats
  - ✓ Petit demi-fond vieux pigeons & yearlings
  - ✓ vitesse vieux pigeons & yearlings
  - ✓ As-pigeon vitesse vieux
  - ✓ As-pigeon vitesse yearlings
  - ✓ As-pigeon petit demi-fond vieux
  - ✓ As-pigeon petit demi-fond yearlings

> **Après le 11/09/2020 à midi**, pour tous les autres championnats

• **Seuls les concours AGREES peuvent être pris en considération.**

• **Seuls les formulaires, les copies ou un lay-out identique de ceux-ci parus sur le site RFCB ou au Bulletin National seront considérés comme valables pour l'introduction des championnats nationaux. L'amateur est obligé de mentionner les places obtenues au résultat.**

• **Les concours repris dans les différentes catégories pourront être modifiés, en cas de force majeure, par le Conseil d'Administration et de Gestion National.**

• **Les palmarès COMPLETS ainsi que les palmarès avec un minimum de prix remportés, comme repris sur le schéma ci-après, seront uniquement pris en considération.**

	Nombre maximum de prix à remporter	Nombre minimum de prix à remporter
<b>1er et 2ème marqué</b>		
Grand fond vieux	6	4
Grand fond yearlings	4	3
Fond yearlings	6	4
Ligne du Rhône	4	3
Fond vieux	8	6
Grand demi-fond vieux et yearlings	8	6
Grand demi-fond pigeonneaux	6	4
Petit demi-fond vieux et yearlings	10	7
Petit demi-fond pigeonneaux	8	6
Vitesse vieux et yearlings	12	8
Vitesse pigeonneaux	12	8
Jeunesse	5	4
<b>As-Pigeons</b>		
Vitesse vieux	5	4
Vitesse yearlings	5	4
Vitesse pigeonneaux	4	3
Petit demi-fond vieux	4	3
Petit demi-fond yearlings	4	3
Petit demi-fond pigeonneaux	4	3
Grand demi-fond vieux	4	3
Grand demi-fond yearlings	4	3
Grand demi-fond pigeonneaux	3	2
Fond vieux	3	2
Ligne du Rhône	2	2
Grand fond vieux	2	2
Grand fond & fond yearlings	2	2
All Round vieux pigeons & yearlings	4	3
All Round pigeonneaux	5	4

## V. REGLEMENTATION

### 1. Rappel de

#### a) l'article 89 du Règlement Sportif National

Il est porté à la connaissance des amateurs que l'article 89 du Règlement Sportif National est d'application et que le délai accordé pour faire rectifier un numéro de bague qui aurait été renseigné de façon erronée sur le résultat d'un concours est celui mentionné au résultat concerné.

#### b) l'article 91 § 3 du RSN

Uniquement des résultats de concours ou des doublages sur lesquels figurent des mises effectuées par minimum un amateur peuvent être pris en considération pour la justification de palmarès pour les championnats.

### 2. Mutations

L'article 112 du Règlement Sportif National est d'application pour tous les championnats.

**3. Le Règlement Sportif National** est intégralement d'application.

## VI. INTRODUCTION

### Où ?

Uniquement les formulaires de participation et les résultats (pour les championnats dont des résultats doivent être envoyés) introduits **au siège de la RFCB à Halle** seront pris en considération.

### Comment introduire ?

Par la poste/par fax/par mail/dépôt au siège de la RFCB à Halle

#### Date limite pour l'introduction pour les championnats :

- ✓ Petit demi-fond vieux pigeons & yearlings
- ✓ vitesse vieux pigeons & yearlings
- ✓ As-pigeon vitesse vieux
- ✓ As-pigeon vitesse yearlings
- ✓ As-pigeon petit demi-fond vieux
- ✓ As-pigeon petit demi-fond yearlings
  - Par la poste : 28 AOUT 2020 - Date de la poste faisant foi
  - Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 28 AOUT 2020 à midi au plus tard
- ✓ Pour tous les autres championnats :
  - Par la poste : 11 SEPTEMBRE 2020 - Date de la poste faisant foi
  - Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 11 SEPTEMBRE 2020 à midi au plus tard

**Après cette date, aucune introduction, modification, rectification ne sera acceptée (même si un résultat fautif, concours fautif, vitesse fautive, etc. a été introduit).**

✓ Pour les championnats **(1 + 2) GRAND FOND, FOND, GRAND DEMI-FOND et LIGNE DU RHONE** ainsi que pour les championnats **as-pigeons (catégories GRAND FOND, FOND, GRAND DEMI-FOND et LIGNE DU RHONE)**, les formulaires de participation **NE DOIVENT PAS ETRE INTRODUITS**. Ces championnats sont calculés **AUTOMATIQUEMENT**.

✓ Pour les championnats **PETIT DEMI-FOND, VITESSE, JEUNESSE & AS-PIGEONS (petit demi-fond & vitesse)**, le **PALMARÈS** et les **RESULTATS COMPLETS** (conforme à l'article 91 § 3 du RSN) **doivent être introduits au siège de la RFCB - Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE**.

✓ Pour le championnat **AS-PIGEON ALL ROUND VIEUX PIGEONS & YEARLINGS** et **AS-PIGEON ALL ROUND PIGEONNEAUX**, **TOUS les concours choisis doivent être mentionnés sur le formulaire de participation** (aussi pour les concours choisis dans les catégories Grand Fond, Fond et Grand Demi-Fond). Pour ces championnats, **uniquement les RESULTATS probants doivent être envoyés pour les concours choisis dans les catégories Petit Demi-Fond et Vitesse**.

**VII. CLASSEMENTS PROVISOIRES**

Les classements provisoires (avec les tableaux récapitulatifs de tous les prix remportés par championnat et par amateur classé) seront publiés sur le site internet RFCB [www.rfcb.be](http://www.rfcb.be) in septembre/début octobre 2020.

Maximum le double des amateurs/pigeons effectivement classés par championnat seront publiés (par ex. 30 lauréats au résultats provisoire – 60 lauréats seront publiés au résultat provisoire)

**VIII. ENVOI DES RESULTATS PROBANTS**

✓ Les résultats NATIONAUX, ZONAUX et EP (pour les 5 EP flamandes)/EPR (pour les 2 EPR wallonnes) ne doivent pas être présentés.

✓ Pour les championnats de PETIT DEMI-FOND, de VITESSE, des JEUNES & les AS-PIGEONS (petit demi-fond et vitesse), les résultats doivent être envoyés avec la fiche de participation.

✓ Pour le championnat AS-PIGEON ALL ROUND VIEUX PIGEONS & YEARLINGS et AS-PIGEON ALL ROUND PIGEONNEAUX uniquement les RESULTATS probants doivent être envoyés pour les concours choisis dans les catégories Petit Demi-Fond et Vitesse.

**IX. CONTESTATIONS**

Les contestations, réclamations et demandes d'informations relatives aux classements provisoires devront impérativement parvenir au siège de la RFCB, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 HALLE, dans un délai de 8 jours ouvrables après la publication sur le site RFCB.

Cette limite vaut également pour les envois par la poste, par fax, par e-mail,.....

Tout document parvenant à la RFCB (Halle) après cette limite ne sera pas pris en considération.

En cas de non classement, l'amateur concerné pourra fournir au Conseil d'Administration et de Gestion National, endéans les 8 jours suivant la publication des résultats provisoires, des informations, des explications, des éléments probants,... justifiant une faute administrative qu'il aurait pu commettre (de sa part). Cette procédure n'est pas d'application pour les introductions tardives, les modifications de concours,...

**X. LITIGES**

Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive et souveraine du CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DE GESTION NATIONAL.

**XI. CALCUL**

Le coefficient sera calculé à 4 chiffres après la virgule.

Le cinquième chiffre après la virgule déterminera l'arrondi.

formule de calcul :

$$\frac{(\text{place du 1er marqué} + \text{place du 2ème marqué}) \times 100}{\text{le nombre de pigeons participants}}$$

**Championnat JEUNESSE - résultats concours nationaux pigeonneaux****Ce championnat sera:**

organisé, en plus du criterium Club des Jeunes, pour la première fois en 2020 et ce en collaboration avec les Clubs des Jeunes et le Comité national des Jeunes calculé automatiquement par la RFCB, ce qui signifie qu'aucun formulaire de participation ne doit être introduit

**Qui est classé?**

- Tous les colombophiles affiliés à la RFCB à partir de 6 ans jusqu'à et y compris 25 ans (à partir de l'année de naissance 1995 jusqu'à et y compris l'année de naissance 2014)
- les amateurs affiliés qui jouent seuls mais aussi des tandems, tridems, etc. dont l'un des membres respecte la limite d'âge (de l'année de naissance 1995 jusqu'à et y compris l'année de naissance 2014)

**Critères:**

les concours nationaux à pigeonneaux suivants sont pris en considération: Bourges du 08/08/2020 - Châteauroux du 15/08/2020 - Argenton du 29/08/2020 - La Souterraine du 05/09/2020 et Châteauroux du 12/09/2020.

Seuls les résultats des pigeonneaux et uniquement les résultats nationaux seront pris en considération.

Toute personne répondant aux conditions d'âge, sera classée.

25 lauréats seront honorés (5 lauréats sur 5 concours nationaux pour pigeonneaux) lors des journées nationales 2020 à Gand.



Chez Frans Vaneslander de Roeselare



“De Oude Tortelduif” Opwijk Est bien préparée  
Ci-dessous leur préparatif avec du gel et une explication comment  
les utiliser. Les règles de la RFCB sont également affichées.!



Chez Jef et Liliane Vanwinkel  
de Tielt, Brabant flamand

*Messages de membres  
contre le coronavirus.  
Splendide !*

**Le prochain  
millionnaire Lotto  
est-il en train  
de feuilleter le  
Pigeons Voyageurs ?**

Parce que c'est possible



# CHAMPIONNATS NATIONAUX 2020

## PETIT DEMI-FOND ET VITESSE

Pour tous les championnats de petit demi-fond et de Vitesse, les résultats doivent être envoyés avec les fiches de participation.

**Participation au championnat NATIONAL  
PETIT DEMI FOND VIEUX & YEARLINGS – PETIT DEMI FOND PIGEONNEAUX –  
VITESSE VIEUX & YEARLINGS – VITESSE PIGEONNEAUX (\*)**

Date	Lieu de lâcher	Distance	Nombre de pigeons participants	Place 1 <sup>er</sup> marqué	Place 2 <sup>ème</sup> marqué	Coefficient
<b>TOTAL</b>						

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_

N° de licence RFCB: \_\_\_\_\_ Adresse mail: \_\_\_\_\_

Date et signature: \_\_\_\_\_

**ATTESTATION pour exactitude des prix renseignés**  
(nom, adresse & cachet de la société concernée et signature du Président ou du Secrétaire ou du Trésorier)

1 \_\_\_\_\_

2 \_\_\_\_\_

3 \_\_\_\_\_

4 \_\_\_\_\_

5 \_\_\_\_\_

(\*) indiquez le championnat choisi

Pour les championnats as-pigeon PETIT DEMI-FOND et as-pigeon VITESSE, les résultats doivent être envoyés avec les fiches de participation.

**CHAMPIONNAT NATIONAL AS-PIGEON  
PETIT DEMI-FOND VIEUX – PETIT DEMI-FOND YEARLINGS – PETIT DEMI-FOND PIGEONNEAUX –  
VITESSE VIEUX – VITESSE YEARLINGS – VITESSE PIGEONNEAUX (\*)**

N° de bague _____		année _____		Catégorie _____	
Date	Lieux de lâcher	Distance	Prix remportés	Nombre de pigeons participants	Coefficient
<b>TOTAAL</b>					

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_

N° de licence RFCB: \_\_\_\_\_ Adresse mail: \_\_\_\_\_

Date et signature: \_\_\_\_\_

**ATTESTATION pour exactitude des prix renseignés**  
(nom, adresse & cachet de la société concernée et signature du Président ou du Secrétaire ou du Trésorier)

1 \_\_\_\_\_

2 \_\_\_\_\_

3 \_\_\_\_\_

4 \_\_\_\_\_

5 \_\_\_\_\_

(\*) indiquez le championnat choisi

## Réservé uniquement à nos JEUNES MEMBRES ! Le criterium national club des jeunes 2020

Organisé pour la 1ère fois en 1995, à l'initiative des CLUBS DE JEUNES des entités provinciales, ce CRITERIUM est ouvert à TOUS les jeunes amateurs du pays.

### Critères de participation

- ✓ Etre membre de la RFCB
  - ✓ 2 catégories d'âge (âge au 31.12.2020) :
    - de 6 à 20 ans compris et
    - de 21 à 30 ans compris
- CHAQUE MEMBRE d'une association doit répondre aux critères d'âge. Si vous jouez en association (tandem, tridem, ...), c'est l'âge le plus élevé qui compte.
- ✓ sur 3 concours de 40 à 400 km maximum
    - avec le MÊME PIGEON, prix par 4
    - avec soit un pigeonneaux, un yearling ou un vieux pigeon
    - pas de nombre minimum de pigeons participant par concours
    - uniquement sur des concours organisés le week-end (les jours fériés ne sont pas pris en considération)
    - un seul concours par week-end
    - une seule participation par amateur accompagnée des résultats cachetés par la société.
  - ✓ Prix obtenus entre le 20/06/2020 et le week-end des 29/30 août 2020.
  - ✓ Le calcul du coefficient se fait à 4 chiffres après la virgule, sans arrondi.

**Introduction DES PALMARÈS ET DES RESULTATS à la RFCB :**  
Gaasbeeksesteenweg 52-54 – 1500 HALLE

### Date limite :

- Par la poste : **11 SEPTEMBRE 2020** - Date de la poste faisant foi.
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle :  
**11 SEPTEMBRE 2020 à midi au plus tard.**

**Après cette date, aucune introduction, modification, rectification ne sera acceptée (même si un résultat fautif, un concours fautif, une vitesse fautive, etc. ont été introduits).**

**En cas de non classement, l'amateur concerné pourra fournir au Conseil d'Administration et de Gestion National, endéans les 8 jours suivant la publication des résultats provisoires, des informations, des explications, des éléments probants,... justifiant une faute administrative qu'il aurait pu commettre (de sa part). Cette procédure n'est pas d'application pour les introductions tardives, les modifications de concours,...**

- ✓ Tous les participants sont classés et reçoivent un résultat.
- ✓ Communication du résultat complet lors des JOURNEES NATIONALES à Gand.  
Les participants présents à Stayen reçoivent un souvenir suite à leur participation à ce « Criterium des Jeunes ».
- ✓ Les 30 premiers lauréats des deux catégories reçoivent un très beau prix

### CRITERIUM NATIONAL CLUBS DES JEUNES RFCB 2020

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Adresse mail: \_\_\_\_\_

N° de licence RFCB : \_\_\_\_\_ N° de la bague: \_\_\_\_\_

Date concours	Lieu de lâcher	Distance colombier	Prix remporté	Nombre de pigeons participants	Coefficient
1 _____	_____	_____	_____	_____	_____
2 _____	_____	_____	_____	_____	_____
3 _____	_____	_____	_____	_____	_____

Je, soussigné, certifie que le participant pratique activement la colombophilie.

Cachet de la société

Signature du Président de la société

**Pour le championnat national pour les jeunes, les résultats (uniquement pour les concours de petit demi-fond et de vitesse) doivent être envoyés avec les fiches de participation.**

Date	Lieux de lâcher	Distance	Nombre de pigeons participants	Place 1 <sup>er</sup> marqué	Place 2 <sup>ème</sup> marqué	Coefficient

Nom et prénom: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

Code postal: \_\_\_\_\_ Localité: \_\_\_\_\_ Tél: \_\_\_\_\_

N° de licence RFCB: \_\_\_\_\_ Adresse mail: \_\_\_\_\_

Date et signature: \_\_\_\_\_

**ATTESTATION pour exactitude des prix renseignés**

(nom, adresse et cachet de la société concernée et signature du Président ou du Secrétaire ou du Trésorier)

Les soussignés confirment que l'affilié pratique le sport colombophile d'une manière tout à fait indépendante et qu'il ne s'agit pas d'une reprise d'un colombier existant

1 \_\_\_\_\_

2 \_\_\_\_\_

3 \_\_\_\_\_

4 \_\_\_\_\_

## **Doublage national gratuit POUR LES JEUNES et POUR LES DEBUTANTS sur le concours de BOURGES du 8 août 2020**

**Fondé par le groupe de travail du Club de Jeunesse – Anvers**

A l'instar de l'ENTENTE BELGE, il y aura à nouveau, cette année un DOUBLAGE NATIONAL GRATUIT pour les jeunes amateurs de moins de 30 ans (année de naissance 1990) et pour les débutants (membre depuis maximum 3 ans) **pour toute la BELGIQUE** avec la RFCB comme organisateur

### **Qui peut participer ?**

- Chaque colombophile jouant de manière autonome, en règle avec la RFCB, âgé de moins de 30 ans (année de naissance 1990) peut participer sans frais. Les jeunes tandems, tridems, ... qui remplissent toutes les conditions d'âge peuvent également participer.

- Chaque débutant, affilié depuis 2018.

Le doublage national est applicable uniquement pour le concours des pigeonceaux. Le concours par zone ne sera pas pris en considération. Le poulage n'est pas autorisé pour ce doublage.

### **Comment participer ?**

Les bureaux d'enlogement recevront des listes d'inscription de

l'Entente Belge.

**L'amateur, désirant participer à ce doublage doit donc le signaler au responsable lors de l'enlogement.**

Ces listes d'inscription doivent être envoyées à  
**RFCB, Gaasbeeksesteenweg 52 – 54 – 1500 Halle.**

Pour le reste, les instructions de l'organisateur national sont d'application. Chaque participant, répondant aux conditions, recevra **GRATUITEMENT** un résultat de la RFCB.

### **Les prix :**

Par EP : 1 trophée au premier marqué

4 trophées supplémentaires pour les quatre premiers-marqués suivants.

Prix d'honneur : 1 trophée offert par la RFCB

Les gagnants seront avertis et invités personnellement à la **distribution des prix qui aura lieu lors des Journées Nationales de novembre 2020.**

## Règlement pour la répression de l'administration de produits prohibés aux pigeons voyageurs

### ARTICLE 1ER

I.

La détection des substances énumérées à l'article 2 dans l'organisme du pigeon voyageur qui participe ou est préparé à participer à la compétition sportive ou à un entraînement est considérée comme une pratique de dopage et fera l'objet d'une répression conformément à l'article 11.I du présent règlement.

La détection ou le fait d'ajouter les substances énumérées à l'article 2 dans l'eau de boisson des pigeons dans le but d'influencer les prestations du pigeon voyageur qui participe ou est préparé à participer à la compétition sportive ou à un entraînement est considéré comme une pratique de dopage et fera également l'objet d'une répression conformément à l'article 11.I du présent règlement.

La participation à des concours et entraînements avec des pigeons dans l'organisme desquels de telles substances ont été détectées est considérée comme une pratique de dopage et fera l'objet d'une répression conformément à l'article 11.I du présent règlement.

II.

Le refus et/ou l'impossibilité de procéder au prélèvement d'un échantillon par le propriétaire ou son préposé sera (seront) également considéré (considérés) comme une infraction au présent règlement et réprimé (réprimés) conformément à l'article 11.II du présent règlement.

III.

Le propriétaire des pigeons est responsable des agissements de son préposé et pourra dès lors faire (également) l'objet d'une répression en cas d'infraction à l'article 1.I ou 1.II commise par son préposé.

IV.

Les auteurs, coauteurs et complices (étant entendu qu'il est fait référence pour la définition de ces notions aux articles 66 et 67 du Code pénal) seront sanctionnés conformément à l'article 11 du présent règlement.

### ARTICLE 2

Les substances suivantes sont interdites :

#### A. SUBSTANCES

1. corticostéroïdes
2. bronchodilatateurs, en ce compris les BETA-agonistes
3. stéroïdes anabolisants
4. anti-inflammatoires non stéroïdiens
5. analgésiques narcotiques
6. analgésiques
7. substances qui influencent le système nerveux, en ce compris la caféine
8. hormones synthétiques et stimulateurs de croissance
9. mucolytiques

Une liste NON EXHAUSTIVE, reprenant des substances dont l'administration constitue une violation au présent règlement, est annexée à ce même règlement.

Cette liste est uniquement donnée à titre informatif.

Dans cette liste, une distinction est établie entre :

1.

Les substances qui ne sont pas endogènes pour un pigeon voyageur et qui ne peuvent pas être détectées dans l'organisme d'un pigeon voyageur à la suite d'une contamination de l'alimentation.

Ces substances sont, en tout temps, interdites, indépendamment de la concentration dans laquelle elles sont détectées dans l'organisme d'un pigeon voyageur visé à l'article 1.I.

2.

Les substances qui sont endogènes pour un pigeon voyageur ou qui peuvent être détectées dans l'organisme d'un pigeon voyageur à la suite d'une contamination de l'alimentation.

Ces substances sont uniquement interdites si elles sont détectées dans l'organisme d'un pigeon voyageur visé à l'article 1.I dans des quantités qui indiquent que ces substances ont été administrées (et donc pas dans des quantités pouvant être endogènes ou résulter d'une contamination de l'alimentation).

Les quantités répressibles de ces substances (B.) telles que visées à l'alinéa précédent sont reprises dans la liste non limitative susmentionnée.

#### B. MANIPULATION

Les produits susceptibles de modifier la concentration endogène et exogène de substances dans les fientes/les plumes/le sang et ayant pour but de porter atteinte à l'intégrité de l'échantillon (par exemple, mais sans s'y limiter, les diurétiques).

### ARTICLE 3

Les instances compétentes de la RFCB sont autorisées à procéder, à tout moment et en tout lieu, au prélèvement d'échantillons à partir notamment des fientes et/ou des plumes et/ou du sang des pigeons voyageurs de ses membres, en vue d'analyser la présence de substances interdites. À cet effet, pour toutes les compétitions colombophiles, tous les pigeons classés doivent demeurer au colombier du colombophile à disposition pour contrôle par la RFCB ou par l'organisateur, durant minimum 5 jours ouvrables à compter de la clôture du concours.

Des échantillons peuvent également être prélevés de l'eau de boisson administrée aux pigeons. Ce prélèvement d'échantillons sera effectué par les personnes compétentes mandatées par la RFCB.

En prévision d'un éventuel prélèvement d'échantillons en l'absence du propriétaire, ou en cas d'empêchement de sa part, le propriétaire est tenu d'indiquer sur sa liste au colombier les coordonnées (en ce compris le numéro de téléphone) de la personne à contacter, résidant dans la même commune ou dans une commune limitrophe (comme prévu sur la liste au colombier).

L'absence des données susmentionnées sur la liste au colombier constitue une infraction au présent règlement et sera réprimée conformément à l'article 11.II du présent règlement.

### ARTICLE 4

À l'égard des sociétés colombophiles, les instances compétentes de la RFCB sont habilitées à prendre toutes les mesures utiles en vue de retenir – à titre conservatoire – les prix remportés par les colombophiles dont les pigeons font l'objet d'un contrôle sur les substances prohibées.

### ARTICLE 5

Le prélèvement des échantillons s'effectue en présence de la personne au nom de laquelle la liste au colombier est établie ou de son préposé. Il en est clairement fait mention sur le procès-verbal du prélèvement d'échantillons.

Chaque échantillon prélevé devra être réparti entre deux récipients. Un récipient A destiné à la première analyse et un récipient B destiné à l'éventuelle analyse contradictoire.

Les deux récipients sont scellés de manière inviolable et identifiable en présence du membre affilié ou de son préposé.

Le récipient B, scellé de manière inviolable et identifiable, destiné à l'analyse contradictoire, sera tenu à disposition par le laboratoire jusqu'à l'échéance de la période prévue pour la demande d'analyse contradictoire.

### ARTICLE 6

L'analyse des échantillons prélevés sera effectuée par un laboratoire agréé par la RFCB.

Pour l'analyse contradictoire, il ne peut être fait appel qu'au laboratoire agréé où l'analyse positive a été constatée.

### ARTICLE 7

I.

Le résultat de l'analyse du laboratoire est adressé confidentiellement au responsable du dopage de la RFCB.

Le responsable du dopage de la RFCB en informe le propriétaire ou son préposé. En cas de résultat positif, l'envoi se fera par lettre recommandée.

II.

Dans les 10 jours ouvrables (prescrits sous peine de nullité) qui suivent l'envoi de la notification, le propriétaire ou son préposé peut introduire, par lettre recommandée, une demande d'analyse contradictoire au responsable du dopage de la RFCB. Le demandeur de l'analyse contradictoire payera à la RFCB le montant dû mentionné dans la notification.

Lorsque le propriétaire ou son préposé n'a pas introduit de demande d'analyse contradictoire dans le délai de 10 jours, le résultat de la première analyse sera considéré comme définitif et le responsable du dopage de la RFCB agira conformément à l'article 10.IV.

Le résultat de l'éventuelle analyse contradictoire sera communiqué par le laboratoire sous la forme d'un rapport adressé par courrier recommandé au propriétaire ou à son préposé. Une copie en sera envoyée par le laboratoire au responsable du dopage de la RFCB.

En cas d'analyse contradictoire positive, le responsable du dopage de la RFCB respectera la procédure prévue à l'article 10.IV.

III.

Dès la notification d'un résultat positif, comme prévu à l'article 7.I., le colombophile visé ne pourra procéder à aucune cession à titre onéreux ou gratuit de tout ou partie de ses pigeons.

Dès la notification d'un résultat positif, tout classement dans un championnat et toute perception de prix y afférents dans le chef du colombophile concerné seront suspendus.

En cas d'analyse contradictoire négative, cette interdiction cessera de plein droit d'exister.

L'interdiction de cession cesse également de plein droit d'exister lorsque la suspension imposée en vertu du présent règlement prend fin.

### ARTICLE 8

En cas de résultat définitivement positif, tous les frais, y compris ceux de la première analyse, seront à charge du contrevenant. Si l'analyse contradictoire est négative, ces frais seront à charge de la RFCB. L'affilié ne peut cependant prétendre à aucun dédommagement quelconque.

En cas de refus ou lorsque le contrôle est rendu impossible, les frais consentis en vue du contrôle proprement dit et de l'analyse de l'échantillon A et (le cas échéant) de l'échantillon B seront à charge du contrevenant.

#### ARTICLE 9

Tout traitement médical de l'effectif des pigeons ou d'une partie de celui-ci doit être notifié aux contrôleurs avant le début du contrôle et étayé avant le contrôle à l'aide d'un certificat médical délivré par le vétérinaire traitant, à joindre au procès-verbal de prélèvement d'échantillons.

Un traitement médical à l'aide des substances visées à l'art. 2 ne peut être administré aux pigeons qui participent à des concours et/ou entraînements, et ne peut dès lors être invoqué comme justification en cas de résultat positif. Le colombophile est personnellement responsable des produits administrés à ses pigeons. Les pigeons faisant l'objet d'un suivi médical ne peuvent se trouver aux colombiers de jeu.

#### ARTICLE 10

I.

Le dossier sera, en cas d'analyse positive, transféré anonymement par le responsable du dopage de la RFCB à la commission consultative scientifique (en abrégé CCS) mise en place au sein de la RFCB.

II.

Cette commission est composée, outre le responsable du dopage de la RFCB qui siègera uniquement en qualité de secrétaire rapporteur, de minimum 3 membres (vétérinaires et/ou titulaires d'un diplôme supérieur en médecine vétérinaire) nommés par le Conseil d'Administration et de Gestion National (CAGN) pour une période de 2 ans, renouvelable tacitement pour 2 ans.

Une incompatibilité existe entre être membre du Conseil d'Administration et de Gestion National de la RFCB et de la CCS.

III.

Afin de constituer une base de données utile à l'amélioration des contrôles anti-dopage au sein de la RFCB, la CCS examinera également anonymement les rapports d'analyse des contrôles négatifs établis par le laboratoire désigné par la RFCB.

La CCS pourra également formuler des recommandations et suggérer des adaptations au présent règlement doping. Le Conseil d'Administration et de Gestion National examinera ces recommandations et propositions et les présentera à l'Assemblée Générale Nationale d'octobre.

La CCS pourra se voir confier par le Conseil d'Administration et de Gestion National toute mission visant à l'amélioration de la lutte contre le dopage du pigeon voyageur.

IV.

En cas de résultat définitivement positif du contrôle de dopage, le responsable du dopage de la RFCB informera le membre concerné du contrôle positif par le biais d'un courrier recommandé dans lequel il sera précisé que le membre concerné a la possibilité de faire part (également par courrier recommandé adressé au responsable du dopage de la RFCB) de ses arguments à la CCS dans un délai de 14 jours à compter de l'envoi du courrier recommandé susmentionné.

À défaut de réponse dans le délai imparti, le membre concerné sera réputé avoir renoncé à ce droit, de sorte que la CCS poursuivra (anonymement) ses activités sans que le membre concerné ne soit présent. Le responsable du dopage de la RFCB anonymisera ces remarques et les transmettra à la CCS.

La CCS transmettra ses conclusions provisoires au responsable du dopage de la RFCB, qui les fera parvenir au membre concerné, après quoi le membre concerné disposera d'un délai de 14 jours pour faire part de ses remarques par écrit au responsable du dopage de la RFCB, par le biais d'un courrier recommandé. Le responsable du dopage de la RFCB anonymisera ces remarques et les transmettra à la CCS.

Au terme de ce délai de 14 jours, la CCS rédigera ses conclusions définitives.

V.

La CCS se réunit en toute indépendance en vue d'étudier les rapports des analyses positives et afin de communiquer une évaluation scientifique des résultats d'analyse au Conseil d'Administration et de Gestion National.

Dans son analyse scientifique, la CCS abordera en tout état de cause les éléments suivants :

- les résultats des mesures effectuées par le laboratoire agréé ;
- le niveau des concentrations détectées (pour les substances retenues à l'article 2.A.2).

VI.

Cette évaluation scientifique devra toujours être prononcée à l'unanimité des membres présents ou en conférence de la CCS (minimum 3).

Cette évaluation scientifique de la CCS sera ajoutée au dossier concerné et pourra ainsi être consultée par toutes les parties concernées au litige.

L'évaluation scientifique de la CCS ne lie en rien le Conseil d'Administration et de Gestion National.

Seul le Conseil d'Administration et de Gestion National décide si le résultat positif constitue une violation du Règlement.

VII.

Le membre concerné de la RFCB sera, lors d'une analyse définitivement positive et à l'issue de la procédure de consultation de la CCS, convoqué par le Conseil d'Administration et de Gestion National de la RFCB afin de présenter ses moyens de défense.

L'amateur concerné doit être présent en personne et peut se faire assister par un avocat ou un conseiller (affilié à la RFCB).

Le Conseil d'Administration et de Gestion National rendra sa décision motivée dans les meilleurs délais à l'amateur concerné.

La sentence sera prononcée par défaut en cas d'absence à l'audience du membre concerné.

Cette décision du Conseil d'Administration et de Gestion National est souveraine et exécutoire par provision, nonobstant tout recours et sans caution ni possibilité de cantonnement.

#### ARTICLE 11 : SANCTIONS DISCIPLINAIRES

##### I. infraction à l'article I.1

###### A. suspension – exclusion

1. Le membre concerné sera puni d'une suspension de 36 mois lors d'une première infraction au présent règlement retenue par le Conseil d'Administration et de Gestion National.

Cette suspension ne peut être imposée conditionnellement en tout ou partie que moyennant la décision unanime de minimum quatre membres présents du Conseil d'Administration et de Gestion National.

Cette suspension ne peut s'élever à moins de 36 mois qu'en cas de décision unanime de minimum quatre membres présents du Conseil d'Administration et de Gestion National.

2. Lors de chaque récurrence, dans le chef du colombophile concerné, d'une infraction constatée au présent règlement, ce dernier fera l'objet d'une suspension de minimum 60 mois voire d'une exclusion complète.

Les suspensions mentionnées sous les points 1 et 2 prennent effet le premier samedi suivant la notification.

3. La suspension prononcée contre un colombophile disqualifie non seulement sa personne, mais aussi ses pigeons, son colombier et les lieux dont il a l'usage.

La mesure de suspension implique dès lors également qu'il est interdit au colombophile de laisser d'autres colombophiles utiliser ses pigeons, son colombier et les lieux dont il a l'usage.

###### B. AMENDE

Toute condamnation sur la base du présent règlement peut s'assortir du paiement d'une amende oscillant entre 2.500 € et 250.000 €.

Cette amende ne peut être imposée que moyennant la décision unanime de minimum quatre membres présents du Conseil d'Administration et de Gestion National.

###### C. RADIATION

Toute condamnation sur la base du présent règlement conduit, dans le chef du colombophile concerné, de plein droit à la radiation de tous les championnats remportés par le colombophile suspendu pendant la saison durant laquelle l'infraction a été constatée.

Toute condamnation sur la base du présent règlement se double de jure d'une interdiction, pour le membre concerné, de participer à tous les événements – au sens le plus large du terme – organisés par la RFCB.

###### D. FRAIS D'EXPERTISE

Le Conseil d'Administration et de Gestion National condamne tout colombophile qui est reconnu coupable d'une infraction au présent règlement au paiement de tous les frais d'examen et d'envoi afférents à l'analyse positive.

La suspension mentionnée sous les points 1. et 2. ne peut prendre fin tant que la décision du Conseil d'Administration et de Gestion National relative au paiement des frais d'expertise et à l'éventuel paiement de l'amende imposée n'a pas été exécutée intégralement.

##### II. infraction à l'article I.2

Le refus et/ou l'impossibilité de procéder au prélèvement d'un échantillon par le propriétaire ou son préposé sera (seront) frappé(s) des sanctions suivantes :

- une suspension de minimum 3 mois à maximum 36 mois et/ou

- une amende de maximum 2.500 €

moyennant le respect des règles visées aux 4 derniers paragraphes de l'article 10.VII du présent règlement.

#### ARTICLE 12

Pour toute contestation concernant une sanction disciplinaire prononcée sur la base du présent règlement, et ce même dans le cadre d'une procédure en référé, les tribunaux de Bruxelles sont seuls compétents.

Une action en référé doit, sous peine d'irrecevabilité, être intentée à ce sujet dans les deux semaines de la notification de la décision du Conseil d'Administration et de Gestion National.

Une action au fond doit, sous peine d'irrecevabilité, être intentée à ce sujet dans le mois de la notification de la décision du Conseil d'Administration et de Gestion National.

Etant donné que la FCI a décidé de reporter les olympiades à 2021 et de « neutraliser » les résultats obtenus durant la saison 2020, la RFCB a pensé aux amateurs belges ayant bien presté en 2019 et qui fondaient beaucoup d'espoir dans une participation olympique voir un titre international.

La RFCB leur propose de participer à ce championnat « spécial » afin d'évaluer leur colonie sur base des résultats obtenus en 2019 – 2020.

Nous espérons bien entendu que les pigeons classés continueront leurs exploits en 2021 afin de représenter les couleurs belges lors des olympiades en Roumanie.

Les critères devant être respectés sont ceux mis au point par la FCI (voir ci-après). Les concours pris en considération sont organisés durant les saisons 2019 & 2020.

**Date limite pour l'introduction des formulaires de participation :**

- Par la poste : 25 septembre 2020 - Date de la poste faisant foi
- Par fax/Par mail/Dépôt au siège de la RFCB à Halle : 25 septembre 2020 à midi au plus tard

**\* sur deux ans (2019 – 2020)**

Distances	Nombre de concours	Pigeons participants	Participants minimum	Totaux kilomètres min.	Prix
A de 100 à 400 km	10	250	20	1.500	1/5
B de 300 à 600 km	8	250	20	2.800	1/5
C supérieur à 500 km	6	150	20	3.300	1/5
D ALLROUND	11 prijzen			3.500	1/5
de 100 à 400 km	3 tot 5	250	20		
de 300 à 600 km	2 tot 6	250	20		
supérieur à 500 km	1 tot 3	150	20		
E MARATHON > 700 KM	4 prijzen	250	20	-	1/5

**\* Période de 1 an (2020)**

F supérieur à 1100 km (jeunes) année précédente	3	250	20	300	1/5 3 pigeons
G supérieur à 1100 km (yearlings) en tant que yearling	5	250	20	500	1/5 3 pigeons
H supérieur à 300 km	6	250	20	1800	1/5 3 pigeons

La règle de 5% pourra être appliquée pour les distances au colombier. La règle de 5% ne peut être appliquée pour le nombre minimum de kilomètres.

- Formules calcul coefficients :

Catégories A, B, C, D, F, G & H =

place au résultat x 1.000

Nombre de pigeons participants (max. 5000)

Remarque : le pigeon qui totalise le moins de points est premier au classement général.

Le coefficient sera calculé à trois chiffres après la virgule.

**Catégorie E**

place au résultat x 1.000

Nombre de pigeons participants (sans limitation)

Remarque : le pigeon qui totalise le moins de points est premier au classement général.

Le coefficient sera calculé à trois chiffres après la virgule.



# CHAMPIONNATS DES PROVINCES DU BRABANT WALLON ET DU HAINAUT 2020

## CHAMPIONNATS EPR

### Entité Provinciale Regroupée BWH

Championnats ouverts à tous les amateurs, dont le colombier se situe en province du Hainaut ou du Brabant wallon, participant à des concours organisés par des sociétés régulièrement affiliées à la RFCB et dont les programmes-concours ont été approuvés par les EP-EPR dont elles dépendent.

Les championnats débutent 13/06/20 et se terminent le week-end du dernier concours national (12-13/09/20)

#### 1) Championnats GENERAUX :

##### A) Championnat général vitesse :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux, juniors sur 5 concours et à jeunes sur 4 concours

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes de **week-end** reprises aux itinéraires provinciaux de vitesse à **partir de 70 km**. Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

**12 lauréats.**

**Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.**

##### B) Championnat général de demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux et à juniors sur 4 concours et à jeunes sur 3 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes reprises aux itinéraires provinciaux de demi-fond.

Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

**12 lauréats.**

**Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.**

##### C) Championnat général de grand demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux sur 4 concours, à juniors sur 3 concours et à jeunes sur 2 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue de La Ferté St Aubin à Limoges (non inclus). Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie (pas de doublés, ni de triplés).

**12 lauréats.**

##### D) Championnat général de fond :

Aux deux premiers marqués, à vieux et/ou à juniors, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Sur 4 concours, de Limoges & Tulle (inclus) à Barcelone.

Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie

(pas de doublés, ni de triplés).

**12 lauréats et 3 réserves.**

#### 2) Championnat AS-PIGEON :

##### En Vitesse :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en A avec une distance minimum totale de 750 km pour les vieux /yearlings et de 500 km pour les jeunes.

Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération.

En trois classements différents :

A vieux : sur 6 concours

A juniors : sur 6 concours

A jeunes : sur 4 concours

**3 lauréats par catégorie.**

##### En Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en B. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération.

En trois classements différents :

A vieux : sur 4 concours

A juniors : sur 4 concours

A jeunes : sur 3 concours

**3 lauréats par catégorie**

##### En Grand Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en C. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut, si il existe, être pris en considération.

En trois classements différents :

A vieux : sur 4 concours

A juniors : sur 3 concours

A jeunes : sur 2 concours

**3 lauréats par catégorie.**

##### En Fond :

Se joue avec le même pigeon sur trois concours comme repris en D. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

**3 lauréats.**

#### 3) Championnat général :

Le championnat général se calcule sur base du nombre de citations remportées par l'amateur dans les dix catégories s (aux deux premiers marqués) suivantes :

- Vitesse Vieux | Demi-fond Vieux | Grand demi-fond | Vieux Fond (Vx/yts)

- Vitesse Yearlings | Demi-fond Yearlings | Grand demi-fond Yearlings

- Vitesse Jeunes | Demi-fond Jeunes | Grand demi-fond Jeunes

**12 amateurs sont classés par catégorie.**

En cas d'égalité, les places remportées dans les différentes catégories seront additionnées et le plus petit nombre obtenu sera prépondérant.

## CHAMPIONNATS PROVINCIAUX DISTINCTS

### Brabant wallon et Hainaut

Championnats par ancienne province ouverts à tous les amateurs dont les colombiers se situent en Hainaut ou en Brabant wallon (la localisation du colombier est déterminante) participant à des concours organisés par des sociétés régulièrement affiliées à la RFCB et dont les programmes-concours ont été approuvés par les sections provinciales dont elles dépendent.

#### 1) Championnats GÉNÉRAUX :

##### A) Championnat général vitesse :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux, juniors sur 5 concours et à jeunes sur 4 concours

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes **de week-end** reprises aux itinéraires provinciaux de vitesse à **partir de 70 km**. Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

**6 lauréats.**

**Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.**

##### B) Championnat général de demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux et à juniors sur 4 concours et à jeunes sur 3 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue sur toutes les étapes reprises aux itinéraires provinciaux de demi-fond.

Pour les yearlings, seuls les doublages « Yearlings » sont pris en considération. Pour les pigeonneaux, les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie.

**6 lauréats.**

**Les pigeons doivent être enlogés dans l'EPR.**

##### C) Championnat général de grand demi-fond :

Aux deux premiers marqués, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

A vieux sur 4 concours, à juniors sur 3 concours et à jeunes sur 2 concours.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Le championnat se joue de La Ferté St Aubin à Limoges (non inclus). Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie (pas de doublés, ni de triplés).

**6 lauréats.**

##### D) Championnat général de fond :

Aux deux premiers marqués, à vieux et/ou à juniors, prix par 4, avec un minimum de 100 pigeons et de 10 participants.

Le championnat sera calculé au plus grand nombre de prix. En cas d'égalité, le coefficient sera déterminant.

Sur 4 concours, de Limoges & Tulle (inclus) à Barcelone.

Les prix remportés comptent uniquement dans leur catégorie (pas de doublés, ni de triplés).

**6 lauréats.**

#### 2) Championnat AS-PIGEON :

##### En Vitesse :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en A avec une distance minimum totale de 750 km pour les vieux /yearlings et de 500 km pour les jeunes.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération  
Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

En trois classements différents :

A vieux : sur 6 concours

A juniors : sur 6 concours

A jeunes : sur 4 concours

**3 lauréats par catégorie.**

##### En Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en B. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être pris en considération

En trois classements différents :

A vieux : sur 4 concours

A juniors : sur 4 concours

A jeunes : sur 3 concours

**3 lauréats par catégorie**

##### En Grand Demi-fond :

Se joue avec le même pigeon sur des concours comme repris en C. Prix par 10. Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

Pour les yearlings, l'année de la bague est prépondérante, le résultat « Vieux et Yearlings » peut être, si il existe, pris en considération

En trois classements différents :

A vieux : sur 4 concours

A juniors : sur 3 concours

A jeunes : sur 2 concours

**3 lauréats par catégorie.**

##### En Fond :

Se joue avec le même pigeon sur trois concours comme repris en D. Prix par 10 Minimum de 100 pigeons et de 10 amateurs participant au concours.

**3 lauréats.**

#### 3) Championnat général :

Le championnat général se calcule sur base du nombre de citations remportées par l'amateur dans les dix catégories s (aux deux premiers marqués) suivantes :

- Vitesse Vieux | Demi-fond Vieux | Grand demi-fond Vieux | Fond (Vx/y/s)

- Vitesse Yearlings | Demi-fond Yearlings | Grand demi-fond Yearlings

- Vitesse Jeunes | Demi-fond Jeunes | Grand demi-fond Jeunes

**6 amateurs sont classés par catégorie.**

En cas d'égalité, les places remportées dans les différentes catégories seront additionnées et le plus petit nombre obtenu sera prépondérant.

## INFORMATIONS GENERALES

### 1) Remise des prix

La remise de prix sera organisée par le comité de l'EPR. La présence du lauréat est indispensable pour enlever son prix. Il est à noter que les as-pigeons recevront, en souvenir, un diplôme marquant les prestations effectuées par le pigeon lauréat.

### 2) Remarques

- Les bulletins de participation aux championnats provinciaux seront directement pris en considération dans le championnat « EPR ».
- Le même amateur peut cumuler les prix dans les différents classements.
- Les classements incomplets seront pris en considération.
- Les amateurs devront fournir avec leurs formulaires de participation, les résultats originaux des concours justifiant leurs classements. Seuls les résultats originaux sont valables, les copies ne seront pas acceptées.
- Tous les résultats rectifiés doivent être signés pour exactitude par le classificateur.
- Si le numéro de la bague est incomplet ou ne figure pas sur le résultat, celui-ci sera considéré comme nul. Seul le bordereau d'inscription établi à l'enlèvement sera éventuellement pris en considération comme élément pouvant justifier une rectification au résultat du numéro de bague qui aurait été renseigné de façon erronée.
- L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation.
- L'amateur ne pourra plus rectifier les indications éventuellement erronées reprises dans son bulletin de participation et sera classé selon les données correctes y figurant
- Pour les concours de grand demi-fond et de fond pour lesquels l'amateur n'a pas encore reçu le résultat général, il choisira un doublage local afin de permettre son classement sur base de ce coefficient.

### 3) Bulletin de participation

Les bulletins de participation sont à votre disposition auprès des services administratifs de la RFCB et sont, en outre, publiés sur le site internet de la RFCB ([www.rfcb.be](http://www.rfcb.be)).

Les bulletins de participation devront être introduits au siège de la centralisation francophone, Gaasbeeksesteenweg 52-54, 1500 HALLE et en notre possession au plus tard le vendredi 25/09/20 avant 12h00 (midi).

Tout palmarès rentré après cette limite ne sera, en aucun cas, pris en considération.

Pour les as-pigeon, le bulletin de championnat général peut être utilisé sans oublier d'indiquer le numéro de bague du pigeon concerné.

### 4) Classement

Le classement est établi par addition des coefficients.

Coefficient :  $\frac{\text{prix remporté} \times 100}{\text{Nbre de pig. enl.}}$

En cas d'égalité, les pigeons seront classés grâce à leur coefficient calculé à la troisième décimale.

### 5) Résultat provisoire :

Le résultat provisoire des championnats sera adressé à tous les participants endéans les quinze jours suivant le dépôt des formulaires de participation. Les réclamations à ce sujet sont à introduire au secrétariat endéans la semaine de publication du résultat provisoire. Celles-ci ne pourront néanmoins concerner d'éventuelles modifications aux données reprises au bulletin de participation rentré par l'amateur.

### 6) Contrôle des résultats :

Le contrôle des résultats sera organisé par le comité de l'EPR et les résultats probants justifiant le classement provisoire y seront présentés. Après ce contrôle, le classement sera considéré comme définitif.

### 7) Litiges

Tous les cas non prévus au présent règlement et les questions d'interprétation sont de la compétence exclusive du comité de l'EPR.



## LE COIN JURIDIQUE

Dossier KBDB / VAN DEN BULCKE

Jugement du Tribunal de Première Instance de Bruxelles du 04/06/2020

La RFCB a été condamnée, par le jugement précité, à payer à M. VAN DEN BULCKE une indemnisation de 1.500 euro, pour infraction au principe d'impartialité lors du traitement du recours introduit par le plaignant contre le déclassement de ses pigeons ayant participé au concours de « Cahors » du 16/06/2018.

## CHAMPIONNATS –Secteur 2 –Namur- 2020

**GENERAL**

Le Championnat GENERAL sera établi par addition des PRIX 1&2 Marqués dans les 6 catégories.

L'amateur devra avoir participé dans toutes les catégories(6) pour être classé à ce championnat GENERAL (Maximun de prix 50)

En cas d'égalité, les coefficients des 6 catégories seront additionnés et les amateurs seront départagés suivant ce coefficient.

**PAR CATEGORIES**

Le Championnat Provincial se joue en 6 catégories

**Vitesse :**

Le championnat Provincial de VITESSE se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) VX+YL ou VIEUX ou YEARLING, classement par 4, sur tous les concours de Cul des sarts /Reims/Disy/Trelou/Sezanne/Sourdun. Ce championnat se disputera sur 6 concours totalisant un minimum de 500 km durant la période du 08 juin jusqu'au week-end du dernier concours National. Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

**Petit ½ Fond :**

Le championnat Provincial de PETIT ½ FOND se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) VX+YL ou VIEUX ou YEARLING, classement par 4, sur tous les concours à partir de Sens/ Lorris/Fay aux Loges /Gien

Ce championnat se disputera sur 4 concours totalisant un minimum de 1000 km durant la période du 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National. Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours .

**Grand ½ Fond :**

Le championnat Provincial de GRAND ½ FOND se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) VIEUX ou YEARLING, classement par 4, sur tous les concours du programme NATIONAL jusque TULLE (exclus).

Ce championnat se disputera sur 3 concours totalisant un minimum de 1200 km durant la période du 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National.

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

Pour les concours Nationaux ; Obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur (et ce indépendamment du nombre de pigeons.)

**Fond :**

Le championnat Provincial de FOND se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) VIEUX ou YEARLING, classement par 4, sur tous les concours à partir de TULLE(inclus) jusque BARCELONE.

Ce championnat se disputera sur 3 concours totalisant un minimum de 1800 km durant la période du 11 juillet jusqu'au week-end du dernier concours National.

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours

Pour les concours Nationaux ; Obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur (et ce indépendamment du nombre de pigeons.)

**Vitesse Pigeonneaux :**

Le championnat Provincial de VITESSE PIGEONNEAUX se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) PIGEONNEAUX, classement par 4, sur tous les concours de Cul des Sarts/Dizy/Reims/Trelou/Sezanne.

Ce championnat se disputera sur 5 concours totalisant un minimum de 600 km durant la période du 13 juin jusqu'au week-end du dernier concours National.

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours

**½ Fond Pigeonneaux :**

Le championnat Provincial de ½ FOND PIGEONNEAUX se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) PIGEONNEAUX, classement par 4, sur tous les concours à partir de Sens/ Gien/Lorris/Fay aux Loges et les concours Nationaux PIGEONNEAUX.

Ce championnat se disputera sur 3 concours totalisant un minimum de 800 km durant la période du 04 juillet jusqu'au week-end du dernier concours National.

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours.

Pour les concours Nationaux ; Obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur (et ce indépendamment du nombre de pigeons.)

**POUR LES AS – PIGEONS**

Le Championnat Provincial AS PIGEON se joue en 11 catégories

**Vitesse :****AS-PIGEON VIEUX,**

Les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, sur les concours de Cul des Sarts/Disy/Reims/Trelou/Sezanne/ Sourdun

Les 5 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 500 km

Durant la période du 13 juin jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine).

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

**AS-PIGEON YEARLING,**

Les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, sur les concours de Cul des Sarts /Disy/Reims/Trelou/Sezanne/ Sourdun

Les 5 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 500 km

Durant la période du 13 juin jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine).

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés

**AS-PIGEON PIGEONNEAUX,**

Les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, sur les concours Cul des Sarts /Disy/Reims/Trelou/Sezanne/ Sourdun

Les 5 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 500 km Durant la période du 13 juin jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas de concours en semaine)

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

**Petit ½ Fond****AS-PIGEON VIEUX,**

Les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, les concours à partir de Sens/ Gien/ Lorris/Fay aux Loges/

Les 5 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km

Sens/ Gien/ Lorris/Fay aux Loges/

Durant la période du 20 juin jusqu'au dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours (pas

de concours en semaine) Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

#### AS-PIGEON YEARLING.

Les 5 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, les concours à partir de Sens/ Gien/ Lorris / Fay aux Loges/

Les 5 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km

Durant la période du 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine)

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés

#### AS-PIGEON PIGEONNEAUX.

Les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10, les concours à partir de Sens/ Gien/ Lorris / Fay aux Loges/

Les 4 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 800 km

Durant la période de 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National. avec une participation minimale 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine)

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés

#### **Grand ½ Fond :**

##### AS-PIGEON VIEUX.

Les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, sur tous les concours du programme NATIONAL jusqu'à TULLE (exclus), classement par 10,

Les 4 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km

Durant la période 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine)

Pour les concours Nationaux ; Obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur (et ce indépendamment du nombre de pigeons.)

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

##### AS-PIGEON YEARLING.

Les 4 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, sur tous les concours du programme NATIONAL jusqu'à TULLE (exclus), classement par 10 ,

Les 4 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km

Durant la période du 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine)

Pour les concours Nationaux ; Obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur (et ce indépendamment du nombre de pigeons.)

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés

##### AS-PIGEON PIGEONNEAUX

Les 3 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, sur tous les concours du programme NATIONAL classement par 10,dans les concours

Les 3 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1200 km

Durant la période du 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National. avec une participation minimale 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine ou à l'occasion de jour férié)

Pour les concours Nationaux ; Obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur (et ce indépendamment du nombre de pigeons.)

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés

#### **Fond :**

##### AS-PIGEON VIEUX.

Les 3 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10 ,dans les concours à partir de TULLE jusque BARCELONE.

Les 3 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1800 km

Durant la période du 04 juillet jusqu'au week-end du dernier concours National, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine)

Pour les concours Nationaux et Inter Nationaux obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur.

Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés.

##### AS-PIGEON YEARLING.

Les 3 meilleurs résultats remportés par le même pigeon, classement par 10,dans les concours à partir de TULLE jusque NARBONNE.

Les 3 résultats pris en considération devront totaliser un Minimum de 1800 km

Durant la période de 04 juillet jusqu'au week-end du dernier concours National avec une participation minimale de 80 pigeons par concours(pas de concours en semaine)

Pour les concours Centre & Est Nationaux et Inter Nationaux obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur. Seuls les pigeons avec un palmarès complet seront classés

#### **POUR LES DEBUTANTS**

Le Championnat Provincial DEBUTANT se joue en 1 catégorie

Le Championnat provincial pour DEBUTANT est réservé exclusivement aux amateurs ayant rentré une liste au colombier pour la première fois en 2016.

Le championnat Provincial DEBUTANT se jouera avec les deux premiers marqués (1+2) VX+YL-VIEUX-YEARLING- PIGEONNEAUX, classement par 4,sur tous les concours de cul des sarts à Barcelone. Ce championnat se disputera sur 5 concours totalisant un minimum de 500 km durant la période du 20 juin jusqu'au week-end du dernier concours National.

Un seul concours par week-end (pas de concours en semaine) pourra être pris en considération, avec une participation minimale de 80 pigeons par concours

Pour les concours Nationaux et internationaux ; Obligatoirement prendre le résultat du doublage Secteur 2 Namur (et ce indépendamment du nombre de pigeons.)

#### **CHAMPIONNATS PROVINCIAUX 2020**

##### **REGLEMENTATION :**

- > La participation aux différents Championnats Provinciaux est réservée aux amateurs namurois titulaire de la licence R.F.C.B. de l'année en cours, enlogéant dans une société Namuroise
- > Tous les concours organisés par une société NAMUROISE affiliée à la R.F.C.B.et dont les programmes concours ont été approuvés par le comité de la section provinciale de Namur sont valables.
- > Le présent règlement est publié sur le site internet R.F.C.B. [www.rfcb.be](http://www.rfcb.be) . Toutefois les sociétés Namuroise recevrons une copie du règlement avec obligation d'affichage dans le local de la société à la disposition des amateurs.
- > Par week-end un résultat par catégorie, les concours en semaine n'entrent pas en ligne de compte pour les différents Championnats.

- > Pour rentrer ses points l'amateur est tenu d'avoir par catégories(vitesse et petit demi fond)enlogé tous ses concours dans le même local.
  - > les concours pris en considération entre le 20 juin au week-end du dernier concours National sont valables.
  - > Sur les concours Nationaux et Internationaux obligatoirement prendre le résultat du SECTEUR 2 NAMUR.
  - > Un pigeon doublant dans la catégorie supérieure ne peut être pris en considération que dans sa propre catégorie.
  - > L'amateur endosse l'entière responsabilité des informations reprises sur son formulaire de participation.
  - > Le participant devra fournir, à la demande du comité provincial de Namur ,les résultats originaux des concours justifiant le classement.
  - > Tous les résultats rectifiés doivent être signés pour exactitude par le classificateur.
  - > Délais:  
Introduction des palmarès date limite :01 OCTOBRE 2020 pour 12h00 (midi) au plus tard.  
Tout palmarès ,parvenant au siège de la R.F.C.B. après 12h00(midi),est considéré comme tardif et sera donc non-valable.
- Adresse :
- R.F.C.B.  
Section NAMUR  
52-54 Gaasbeeksesteenweg 1500 HALLE
- > Litiges :  
Tous les cas non prévus au présent règlement ou les problèmes d'interprétation sont de la compétence exclusive du Comité Namurois Secteur 2 qui tranchera en premier et dernier ressort.

- > Calcul :  
L'excédant éventuel résultant en matière de classification peut être pris en considération.  
EX : 26<sup>e</sup> de 101 pigeons accepté comme prix par 4

*Le coefficient sera calculé à 3 chiffres après la virgule.*

#### **Formule Par CATEGORIE**

$$\frac{\text{Place du 1er Marqué} + \text{Place du 2e Marque} \times 100}{\text{Nombre de pigeons participants}}$$

#### **Formule Pour AS PIGEON**

$$\frac{\text{Place du pigeon} \times 100}{\text{Nombre de pigeons participants}}$$

- > Classement provisoire :  
Les classements provisoires seront adressés à tous les participants.  
Les contestations ou réclamations sur les classements provisoires devront parvenir avant la date stipulée sur ces classements provisoires à la R.F.C..B Section de Namur 52-54 Gaasbeeksesteenweg 1500 HALLE
- > Remise des Prix :  
La remise des prix aura lieu lors de la Journée Provinciale (à communiquer en cours de saison)  
Les différents lauréats seront avertis et leur présence sera indispensable pour enlever leur prix .
- > La présence des lauréats est obligatoire pour l'obtention du Prix

#### **Prix :**

#### **Un Trophée A TOUS LES PARTICIPANTS 2020**

- Un trophée au premier Champion Général. (1)*
- Un trophée au premier Champion de chaque catégorie (6)*
- Un trophée au 1er As Pigeon de chaque catégorie. (11)*
- Un trophée à tous les débutants (en fonction des participants)*

Par ce biais, j'aimerais présenter un mot de remerciements aux amateurs confirmés que ceux Michel et Gunther Eyletten de Diest. Notre président national, Pascal Bodengien, m'a mis en contact avec ces amateurs et ils m'ont offert un bon nombre de jeunes. Comme jeune amateur, j'en suis très content et je les en remercie. Les résultats obtenus par ces amateurs démontrent qu'ils possèdent une réelle connaissance des pigeons et du sport colombophile en général.

Je vais certainement suivre leurs conseils et j'espère que cela portera ses fruits dans les prochaines années. Michel et gunther, je vous remercie du fond du coeur et peut-être qu'un jour, je pourrai vous rendre l'appareil. Je veux également remercier Pascal car, avec de telles initiatives, les jeunes amateurs peuvent profiter de ce soutien et ainsi aider à rendre viable l'avenir de la colombophilie.

**Amateur Colombophile Débutant Jens Cuyvers**



# RÉACTIONS DES AMATEURS

Cher Pascal, malgré le fait que je ne joue plus pour le moment aux pigeons, je suis encore quand même les actualités colombophiles ! j'étais dès lors content de lire dans les médias sociaux ce que tu as obtenu en ce qui concerne les entraînements pour pigeons ! Félicitations et continue comme cela, Jeroen

Pour certaines raisons, je suis resté 15 ans sans pigeons et le microbe était toujours présent. Maintenant, je profite pleinement des pigeons qui, tous les jours, pendant ma revalidation me procure du plaisir.

Qu'as tu eu ?

A plus tard Pascal et succès pour le futur. Celui-ci est garanti car de la façon avec laquelle vous le géré et aussi le soutien à la jeunesse, vous méritez un monument.

Je vous souhaite beaucoup de succès. Tout le monde vous soutient dans votre approche du sport colombophile. Tu es une nouvelle lumière dans l'ombre. Grande admiration. En espérant que nous pourrons tous encore jouer cette année avec nos pigeons. Nous sommes convaincus que les entraînements sont déjà une première étape difficile pour cette année et que nous pourrons quand même y arriver. Nous brûlerons un cerge pour cela.

Bonjour Pascal, en premier lieu, je veux te remercier pour ton investissement et ton travail accompli pour déjà avoir obtenu un assouplissement pour l'entraînement des pigeonneaux.

Super de ta part. Je suis seulement occupé avec le sport colombophile depuis trois ans et c'est toujours plaisant que les enfants y ont également un intérêt. J'espère que la saison pourra débuter très prochainement mais la santé est primordiale.

En premier lieu, super .. pour avoir reçu la possibilité d'entraîner. Y-a-t-il la possibilité de suivre le programme initial vers le sud ouest ou devons-nous dévier vers Arlon 170 kms. Cela représente une variation de 180 degré.

Bsr je suis français ..je regarde ce qui se passe en Belgique.. bravo pour votre compétence !!!

Pascal

Je vous admire pour que vous faites pour notre sport en ces moments difficiles. Je crois en vos capacités et votre persévérance . Salutations, Carl.

Bien occupé

Il n'y a pas de plaisir à être actuellement président ! Faire le bien pour tous est impossible.

Vous effectuez un travail exceptionnel avec la RFCB mais il y a encore des membres qui ne disposent pas d'un ordinateur. Pouvez-vous faire un appel aux sociétés pour éventuellement informer les amateurs qui n'ont pas de PC

Après la pluie, le bon temps. Vous avez certainement 95 % qui vous suivent et cela ne s'est jamais produit ces 15 dernières années

Nous n'avons connu un président pour lesquels les amateurs ont acheté si vite un smartphone 👍. En premier lieu, la journée portes ouvertes et maintenant une interaction avec les amateurs, c'est du jamais vu 👍. Restez en bonne santé et à la prochaine

Je tiens à vous féliciter pour le beau boulot que vous faites pour les amateurs wallons et flamands tous sur le même pied d'égalité. Vous êtes quelqu'un d'honnête. Moi j'aime l'honnêteté et d'être correcte avec les amateurs sur ce un bon week-end de paques.

Salutations sportives.

Bastien Jimmy

ps. je pense que grâce à vous le sport Colombophile est sur la bonne voie !

A bientôt

Bonne soirée Pascal;

Même si je n'ai rien à voir avec la RFCB (membre de la NPO), je veux quand même dire que vous faites du bon travail pour les amateurs de la RFCB.

J'ai déjà eu l'honneur de vous rencontrer ce qui m'a fait plaisir. 👍👍

Je veux ajouter que je suis honteux que ce qui est dit dans les médias sociaux te concernant et sur la critique négative de ton groupe de travail.

Je voulais quand même te le dire.

J'ajouterais continue comme cela

Super, un applaudissement fourni, mais pour être honnête Pascal Bodengien, je n'avais rien attendu d'autre de ta part. Bien occupé 👍👍

J'espère que je peux vous complimenter de votre investissement et pour les communiqués hebdomadaires.

Vous avez remis à jour l'intérêt pour la colombophilie et pour les amateurs. Nous vous en remercions en ces temps difficiles du Corona?

La RFCB en a besoin pour en ressortir plus forte et plus proche des amateurs et du sport 👍👍

Succès Pascal et j'espère qu'un avis positif arrivera.

Salut Pascal! J'aimerais te dire que tu travailles de façon fantastique à la RFCB. En ces moments ennuyeux, tu dois prendre beaucoup de choses à ta charge. Les emmerdeurs qui ont des commentaires sur tout, tu les retrouves partout. Comme amateurs débutant je voudrais commencer à jouer. Beaucoup de succès aujourd'hui 🙌 Je te respecte absolument pour tout ce que tu fais pour nous. Salutations Brent

Très cher, par la présente, je veux te remercier et te montrer mon respect pour la gestion actuelle de la RFCB, pas seulement pour l'approche en ce moment difficile mais quand même. Un grand contraste avec les années précédentes. La plupart des personnes ne disent quelque chose que quand cela est mauvais. Je trouve qu'il faut le dire également quand c'est bien. Roger

Bonjour Pascal, Je voudrais vous dire que tout ce que tu fais pour le sport colombophile est, pour ma part, de première classe. Hélas, j'habite aux Pays-Bas mais tu mérites un compliment. Continue dans cet élan.

Oups, très beau, cela me touche énormément

Salutations, Merci

# Jeunes d'été 2020



1ste pr prov. nat. internat. Bordeaux

**CENTRE D' ELEVAGE DE PIGEONS LIMBURG BV  
SIMONS FRERES & FILS RANSDAAL PAYS - BAS  
1988-2018 30e anniversaire**



1ste pr prov. nat. internat. Bordeaux

**Une chance unique de vous procurer des jeunes d'été 2020 des producteurs en or du centre d'élevage des frères Simons**



Un bon conseil : Commandez à temps. Les succès parlent d'eux-mêmes ! C'est aussi la raison pour laquelle on a répondu avec autant d'enthousiasme depuis quelques années à cette offre. C'est ainsi que beaucoup de demandes N' ont pu être satisfaites ces dernières années. Tout va toujours tellement vite ! C'est pourquoi nous vous conseillons de commander aujourd'hui encore. Donc, pas d'hésitations... ne perdez pas de temps ! Depuis de nombreuses années, de nombreux premiers prix ont été remportés aux Pays-Bas, en Allemagne, au Luxembourg et en Hongrie, en Belgique, en France et à Taiwan avec des jeunes nés à la station d'élevage des frères SIMONS. La devise de la famille SIMONS : **"ELEVER-JOUER-GAGNER"** ! Si vous voulez être le vainqueur de demain, il faut commander des pigeons de "classe extra" 2019, une année au sommet dans plusieurs pays avec les origines en or de la station d'élevage des frères Simons. Pas moins de 339 premiers prix ont été remportés dans divers pays. 55x Teletekst.

1 Issoudun - 1519d. (520km)  
1 Issoudun - 1402d. (520km)  
1 Issoudun - 766d. (520km)  
1 Issoudun - 241d. (520km)  
1 Issoudun - 92d. (520km)  
2 Issoudun - 5865d. (520km)  
2 Lorris - 151d. (412km)  
2 Lorris - 104d. (412km)  
7 Lorris - 720d. (412km)  
20 Lorris - 1264d. (412km)  
29 Pithiviers - 882d. (400km)  
31 Lorris - 1833d. (412km)  
34 Lorris - 3256d. (412km)  
44 Epernay - 1082d. (247km)  
56 Pithiviers - 2859d. (400km)  
(TOTAL 195 prix doublage)

**"SENNA"  
NL11-1038591**



**"DELANA"  
NL11-1039312**



1 Sens - 1425d. (351km)  
1 Sens - 1267d. (351km)  
1 Sens - 381d. (351km)  
1 Lorris - 365d. (412km)  
1 Lorris - 100d. (412km)  
1 Sens - 98d. (351km)  
2 Lorris - 2248d. (412km)  
2 Lorris - 1018d. (412km)  
2 Issoudun - 766d. (520km)  
3 Sens - 6445d. (351km)  
3 Sens - 2195d. (351km)  
3 Issoudun - 1519d. (520km)  
3 Lorris - 942d. (412km)  
4 Issoudun - 1402d. (520km)  
7 Issoudun - 5865d. (520km)  
11 Lorris - 8888d. (412km)  
(TOTAL 237 prix doublage)

## BON DE COMMANDE jeunes d'été 2020

Nom:	Prénom:
Rue:	
Code Postale:	Commune:
Téléphone:	
Signature:	

Désire recevoir des jeunes d'été 2020 ( livré franco domicile ou contre remboursement ) Au prix de €50,00 par jeune ( + €35,00 par commande / transport par nous)

Origines	Nombre	Nombre	Nombre
Gebr. Janssen, Arendonk			
Jan Aarden			
Sjef van Wanroy			
van Boxel (Janssen)			
van de Wegen			
Marcel Braakhuis			
van Wanroy x Janssen			
Jan Theelen			
Gebr Simons Iijn Bordeaux			
Gebr. Simons (1ste prijswinnaars)			
Gebr. Janssen x van der Wegen			
Jean Hausoul (Epen)			
Koopman (€100,00)			
Jan van de Pasch (€100,00)			
Heremans Ceusters (€100,00)			
Gaby Vandenaabeele (€100,00)			
J. Hooymans (€150,00)			
Total:			

Les livraisons seront effectuées en fonction des dates de commande. Livraisons: 3e semaine du mois d' aout.

La dernière chance pour profiter de notre superbe action « jubilé ».



Pour renseignements en Belgique et en France:  
Audrey Cluyten Mobile:0032-499107747  
(tous les jours de 12h00 à 16h00 et 21h00 à 22h00)



Le transport pendant COVID19 est autorisé. Nous avons une exemption pour le transport de pigeons vers la Belgique.

Envoyez ce bon de commande par Email, poste ou par fax à:  
Internationaal Duivenkweekcentrum ' Limburg ' Ransdaal-Nederland  
Gebr. Simons & zonen, Termoores 45, 6311BC Ransdaal.  
Tel. 003 1(0)43 4592444 - 0031(0)43 4591826 - Fax 0031(0)43 4592345  
Email: [info@gebrsimonsduivencent.nl](mailto:info@gebrsimonsduivencent.nl),  
[www.gebrsimonsduivencent.nl](http://www.gebrsimonsduivencent.nl)